

BULLETIN DES ARMÉES

DE LA RÉPUBLIQUE

B.D.I.C.

RÉSERVÉ A LA ZONE DES ARMÉES

LA DÉFENSE NATIONALE

Vote des crédits au Sénat

DISCOURS DE MM. RENÉ VIVIANI ET MILLERAND

Le Sénat a discuté et voté, mardi, les douzièmes provisoires applicables au troisième trimestre de l'année en cours. Les crédits ouverts s'élèvent à 5.623 millions.

M. Aimond, rapporteur général, analyse les crédits dont la plus grande partie sera consacrée au paiement des dépenses militaires :

La guerre que nous font nos ennemis oppose aujourd'hui non seulement l'homme à l'homme, mais la machine à la machine. Les Allemands n'ont pas hésité à recourir contre nous aux moyens les plus condamnables. Il faut bien que nous répondions à leurs efforts désespérés. De là la nécessité de dépenses nouvelles. Nous supporterons tous les sacrifices qu'il faudra pour soutenir la guerre jusqu'au bout. Il y a émulation pour le mieux faire entre le Gouvernement et les commissions. Nous voulons améliorer la défense nationale pour rendre certain le salut de la patrie.

Discours du Président du Conseil

M. René Viviani, président du conseil, monte à la tribune.

Je n'ai rien à ajouter à l'exposé de notre situation financière, que vient de présenter en termes lumineux l'infatigable et éminent rapporteur de la commission des finances.

Je désire seulement prendre acte de l'appel qu'il vient de nous adresser en faveur d'une collaboration toujours plus étroite du Gouvernement et du Parlement.

Je veux également apporter des paroles de netteté, de loyauté, de cordialité, afin de dissiper certains malentendus.

Qu'est-ce qui a été fait dans le passé au point de vue du contrôle ? Le Parlement a le contrôle, le Gouvernement a l'exécution. C'est là le principe essentiel de toute démocratie. Ce principe a été appliqué strictement depuis dix mois.

Le contrôle parlementaire doit emporter permanence de la session. M. le ministre de la guerre a présenté aux commissions de l'armée de la Chambre et du Sénat des règles sur lesquelles on s'est mis d'accord au sujet de l'exercice du contrôle de ces deux commissions.

Certes, les commissions parlementaires se sont trouvées à certains moments en divergence avec le Gouvernement; mais cela était inévitable et de la discussion devaient jaillir la vérité et l'accord.

La commission de l'armée du Sénat a abouti à certaines conclusions : quelques-uns des grands services de la guerre ont échappé à la critique ; pour d'autres, à côté d'efforts admi-

rables, il y a eu des lacunes, des flottements, des erreurs.

Ces fautes, ces erreurs sont en voie de réparation rapide. La collaboration de la commission de l'armée avec le Gouvernement accélérera l'accomplissement de l'œuvre nécessaire.

Nous intensifierons surtout des fabrications industrielles indispensables, afin de placer à la disposition de nos vaillantes troupes les armes et les munitions dont elles se servent avec tant d'héroïsme. (*Vifs applaudissements.*)

Mais il y a à côté des éléments matériels les éléments moraux. Le gouvernement doit avoir la confiance de l'Assemblée devant laquelle il se présente.

Nous avons besoin d'une confiance mais non aveugle ; nous ne voulons ni d'un optimisme bâti ni d'une défiance systématique et amère. Nous demandons au Sénat une confiance raisonnée, méthodique.

Cette confiance dont je viens de parler, le Parlement a bien voulu nous l'accorder jusqu'ici et nous la témoigner expressément à plusieurs reprises. Nous lui demandons de nous la garder.

Il continuera ainsi à maintenir dans le pays cette union de toutes les bonnes volontés qui apparaît à tous, amis et ennemis, comme un si grand élément de notre force et qui constitue un si puissant réconfort pour nos héroïques combattants. (*Très bien ! — Applaudissements.*)

La veille de la déclaration de guerre, ce pays, fils de la Révolution, semblait divisé ; il a suffi d'un grand geste pour qu'il oublât ses dissensions, qu'il retrouvât le calme et fut prêt à tout, même à un lent et patient effort. (*Applaudissements.*)

Et bien, nous devons à cette France qui a montré un esprit si résolu, aux combattants qui versent leur sang pour la servir, nous devons de fortifier davantage notre concorde, afin que plus tard l'histoire puisse dire que, devant la crise, les partis n'ayant plus qu'un cœur, se sont réconciliés dans la religion de la Patrie ! (*Très vifs et unanimes applaudissements.*)

Discours du Ministre de la guerre

M. Millerand, ministre de la guerre, prend ensuite la parole :

Au moment où le Sénat est appelé à voter les crédits nécessaires à la défense nationale, je veux apporter au Sénat, comme je l'ai fait à la Chambre, des renseignements généraux sur l'activité du ministère de la guerre depuis le début des hostilités. Cet exposé sera un antidote efficace aux seuls périls qui pourraient nous menacer et qui ne viendraient que de nous-mêmes : l'inquiétude et le découragement.

A la veille de la guerre, le Parlement avait adopté un programme de 1.400 millions destinés à renforcer notre armée. La guerre nous a surpris avant qu'il pût être réalisé. Après la mobilisation militaire, nous avons dû décreté la mobilisation industrielle. La tâche était difficile ; je n'ai pas à rappeler comment les difficultés ont été vaincues.

Du 1^{er} août au 1^{er} avril, nous avons sextuplé la production. (*Applaudissements.*)

La courbe pour les munitions n'a pas été sans cesse ascensionnelle ; il y a eu des fléchissements ; cela tient aux difficultés de mise en œuvre pour les usines.

La courbe n'a pas cessé de monter pour la fabrication des éléments de nos canons de 75 : les prévisions annoncées se réalisent ; nous faisons tout pour les dépasser. Je puis donner des assurances satisfaisantes pour l'artillerie lourde. La production des munitions n'a cessé d'être poussée avec activité. En ce qui concerne particulièrement les poudres et explosifs, je voudrais rendre hommage à l'effort merveilleux de nos établissements de l'Etat et de l'industrie privée ; nous étions jusqu'à la guerre tributaires de l'Allemagne.

La courbe de production des explosifs est passée de 0 à 400 au 15 mai 1915.

Je veux dire un mot des armes portatives ; nous avions avant la guerre abandonné la fabrication de notre fusil ; nous l'avons repris, grâce au dévouement de nos ouvriers d'Etat et à la collaboration précieuse de l'industrie privée.

Du 1^{er} janvier au 15 mai la production des mitrailleuses a double. Pour l'aéronautique, je pourrais vous montrer une progression semblable. Les courbes sont tout aussi encourageantes pour tous nos autres moyens de combat.

Enfin puisqu'il a plu à l'ennemi de honorer la guerre par l'emploi d'engins interdits, il faut qu'on sache que nous les suivrons sur tous les terrains. (*Vifs applaudissements unanimes.*) J'ai créé une section d'étude des gaz asphyxiants, où officiers de l'armée, savants de l'Université et de l'Académie des sciences mettent leur expérience et leur savoir en commun.

La réorganisation du service de santé était loin d'être achevée au début des hostilités ; la tâche était particulièrement difficile pour le recrutement du personnel. Il n'est agréable de rendre hommage au dévouement, au patriotisme, à l'héroïsme de tous nos médecins militaires et civils. (*Applaudissements.*) mais les médecins civils n'étaient pas au début tous choisis suivant leurs aptitudes et leurs spécialités ; il ne connaissaient pas tous suffisamment les règlements administratifs. Personne ne conteste que des progrès considérables ont été réalisés dans l'organisation du service de santé.

Le service de l'intendance avait également un personnel insuffisant au moment de la mobilisation. Le pays a reconnu les efforts qui avaient été faits et les résultats qui ont été obtenus. (*Applaudissements.*)

Personne plus que moi ne connaît les erreurs et les faiblesses commises ; c'était mon devoir de n'en laisser passer aucune ; j'ai conscience de ne pas avoir manqué à ce devoir.

J'ai rendu à la vie civile 138 officiers généraux dans la zone de l'intérieur. Je suis fermement résolu à poursuivre sans relâche le redressement des erreurs et des fautes. Il ne faut pas cependant que les détails nous fassent perdre de vue l'ensemble; nos alliés qui connaissent par une expérience personnelle les difficultés de la tâche rendent un public hommage à l'organisation de nos industries de guerre. Je demande à mes compatriotes de ne pas être moins équitables.

Gardons-nous de discréder à la légère les grands organes de la défense nationale.

Qu'un député à la tribune affiche sa méfiance du Gouvernement en général, et du ministre de la guerre en particulier, qu'entraînés par leur ardeur patriotique et leur impatience bien légitime de voir réparer certaines erreurs ou combler certaines lacunes, un membre ou des membres du Parlement (groupes ou commissions), se laissent aller à dépasser la juste mesure, ce sont des incidents, sans doute inévitables de la vie parlementaire, et vous êtes là, messieurs, pour les réparer, seuls qualifiés que vous êtes pour distribuer l'éloge ou le blâme.

Mais ne l'oublions pas, si rien n'est plus souhaitable que l'étreinte et loyale collaboration dont parlait tout à l'heure, avec son éloquence, M. le président du conseil, entre le Parlement et le Gouvernement. Il n'est pas de collaboration efficace sans confiance réciproque.

Pour moi, ni le souci de ma dignité, ni plus encore, le sentiment de mes devoirs et de mes responsabilités ne me permettraient de garder une minute mes fonctions, si je n'avais la certitude d'être accompagné et soutenu dans l'accomplissement de ma lourde tâche, par l'absolue confiance des représentants de la nation. (*Vifs applaudissements.*)

La discussion générale est close après ce discours et les crédits adoptés.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Vote de la Proposition Dalbiez

La Chambre a adopté, samedi, à l'unanimité de 489 votants, le texte modifié de la proposition Dalbiez, tel qu'il avait été rédigé à la suite de l'accord intervenu entre le ministre de la guerre et la commission de l'armée.

Avant le vote, M. Millerand, en un clair résumé, a exposé les dispositions proposées pour une meilleure utilisation des hommes mobilisés et mobilisables. Ce résumé fait saisir nettement l'économie de la proposition, telle qu'elle est sortie de la collaboration du Gouvernement avec la commission de l'armée.

Les mobilisables visés par la proposition.
Deux catégories de mobilisables sont visées par la proposition. L'une se compose des hommes de l'article 42 (de la loi de 1903): ce sont les employés des administrations publiques; et l'article 1^{er} règle leur sort. L'autre comprend ceux qu'on pourrait appeler les travailleurs de la défense nationale, les ouvriers employés dans les établissements, les ateliers, les usines qui travaillent pour l'armée; et l'article 6 s'occupe d'eux.

De la première catégorie et des dispositions de l'article 1^{er}, je n'ai qu'un mot à dire; il peut se résumer en cette formule: c'est que les chefs responsables de la bonne marche des administrations publiques sont, sous leur responsabilité, maîtres de la décision qui concerne leurs subordonnés et ce sont eux qui diront si l'intérêt public exige ou non qu'ils demeurent à leur poste.

Les commissions consultatives.

En ce qui concerne les travailleurs de la défense nationale, la caractéristique de l'article 6

qui les vise est l'institution, en vue d'aider dans son œuvre délicate et difficile le ministre de la guerre, d'une commission consultative dont le rôle est double, rôle de recrutement, rôle de révision.

Pour le recrutement, car nous aurons besoin, personne n'en doute, d'un supplément de personnel pour ces établissements, ces usines et ces ateliers, les commissions recevront, par les soins de l'autorité militaire, communication des tableaux de recrutement de la région où elles opèrent; elles seront ainsi en mesure de fournir d'utiles indications sur tels et tels hommes qui mobilisés pourraient être utilement appelés à travailler dans telle catégorie d'établissements ou d'usines.

C'est la première partie de leur mission.
La seconde est un rôle de révision. Pour pouvoir le remplir, elles seront munies, toujours par les soins de l'autorité militaire, des listes des hommes mobilisés dans les usines, dans les établissements, dans les ateliers qui travaillent pour la défense nationale. Elles seront ainsi — je réponds ici à la question que me posait l'honorable M. Lauche — en mesure, si elles se trouvent en présence de cas qui seront, comme je le crois, exceptionnels, mais qui n'en sont pas moins scandaleux, de fournir au ministre de la guerre des indications précises, qui lui permettront de les faire cesser.

Comment seront composées ces commissions?

Elles comprendront, en nombre égal, des patrons et des ouvriers. Je n'ai pas besoin de dire à la Chambre que, fidèle à une doctrine qui est la mienne depuis de longues années, je ne manquerai pas, pour les composer, de m'entourer des indications et des renseignements que pourraient me fournir les grandes associations ouvrières et patronales.

Composition et rôle des commissions.
Voilà ces commissions constituées. Quel est le rôle qu'elles auront à jouer? Entendons-nous bien, et que pas plus au delà que dans cette Chambre, il n'y ait malentendu sur le caractère et la portée de leur double mission!

La commission de l'armée et le ministre de la guerre ont été d'accord pour penser qu'il ne pouvait s'agir, pour ces commissions, de pénétrer dans les usines et dans les établissements. Ainsi donc là où le mobilisé est utile, que ce soit à l'intérieur ou que ce soit sur le front, il doit demeurer ou aller, sans souci des préférences, ni des intérêts particuliers.

La reproduction du texte même, adopté par la Chambre et qui va être soumis au Sénat, n'ajoutera rien aux explications du ministre. Signalons seulement que la loi apporte des sanctions.

Ceux qui auront trompé ou tenté de tromper l'autorité sur leur véritable qualité, profession ou aptitude, et ainsi obtenu ou tenté d'obtenir soit leur mise en sursis d'appel, soit leur envoi, comme mobilisés, dans un établissement militaire ou dans une usine ou entreprise privée travaillant pour l'armée, seront poursuivis devant le conseil de guerre et punis d'un emprisonnement de deux à cinq ans et d'une amende de 500 à 5,000 francs.

Tout chef de service dans l'ordre administratif ou militaire, tout directeur d'usine ou d'entreprise privée et toute autre personne qui aura facilité sciemment le délit ci-dessus spécifié, sera poursuivi dans les mêmes conditions comme complice et puni de mêmes peines.

dire que, des dispositions qui ont été prises par le Gouvernement, comme demain du vote de la loi, ne naîtra pas pour les familles très intéressantes d'un certain nombre d'anciens ouvriers d'établissements ou d'ateliers qui travaillent aujourd'hui pour la défense nationale, le droit de réclamer que leur parent, leur mari, leur fils reviennent travailler dans l'usine où autrefois ils étaient occupés et quittent, pour ce, soit le dépôt, soit le front.

Sans doute, s'il y a besoin à l'usine d'ouvriers nouveaux, c'est à eux d'abord qu'on fera appel, mais on ne leur fera appel que s'il en est besoin. Je répète que là encore, ce n'est point de la considération d'intérêts particuliers, mais de la défense nationale qu'on s'inspirera, et j'ai répondu par là...

M. Victor Dalbiez. — C'est bien l'esprit de la loi.

Le ministre de la guerre. — Je vous remercie, monsieur Dalbiez, de votre assentiment et je suis enchanté de voir que je traduis exactement à la tribune l'opinion des auteurs de la proposition, qui est celle du ministre.

J'ai répondu par là même à une question que, dans la dernière séance, me posait l'honorable M. Maurice Binder lorsqu'il se préoccupait et avec raison du danger qui allait naître pour certains parcs de l'armée, parcs d'automobiles, parcs d'artillerie, parcs du génie, des appels qui seraient faits aux ouvriers d'état.

Lorsque j'ai invité M. le général commandant en chef à mettre immédiatement à ma disposition tous les ouvriers spécialistes que, sur l'indication des industries qui en auraient besoin, je lui réclamerai, j'ai eu soin d'indiquer que ces ouvriers dont la présence était nécessaire pour la défense nationale devraient en tout cas être renvoyés du front, quelles que fussent leur classe et leur situation, sous une seule réserve, c'est qu'ils ne seraient pas déjà employés comme spécialistes à l'armée.

Ce serait en effet une méthode détestable que celle qui consistait, pour armer les usines de l'intérieur, à désarmer les usines du front.

Ainsi donc là où le mobilisé est utile, que ce soit à l'intérieur ou que ce soit sur le front, il doit demeurer ou aller, sans souci des préférences, ni des intérêts particuliers.

La reproduction du texte même, adopté par la Chambre et qui va être soumis au Sénat, n'ajoutera rien aux explications du ministre. Signalons seulement que la loi appporte des sanctions.

Ceux qui auront trompé ou tenté de tromper l'autorité sur leur véritable qualité, profession ou aptitude, et ainsi obtenu ou tenté d'obtenir soit leur mise en sursis d'appel, soit leur envoi, comme mobilisés, dans un établissement militaire ou dans une usine ou entreprise privée travaillant pour l'armée, seront poursuivis devant le conseil de guerre et punis d'un emprisonnement de deux à cinq ans et d'une amende de 500 à 5,000 francs.

Tout chef de service dans l'ordre administratif ou militaire, tout directeur d'usine ou d'entreprise privée et toute autre personne qui aura facilité sciemment le délit ci-dessus spécifié, sera poursuivi dans les mêmes conditions comme complice et puni de mêmes peines.

LA GUERRE AÉRIENNE

Dans la matinée du 27 juin, un de nos avions a réussi à jeter avec succès huit obus sur les hangars à zeppelins de Friedrichshafen (Lac de Constance). Une panne de moteur l'a obligé à atterrir au retour. Il a réussi à atteindre le territoire suisse à Rheinfelden.

Le général Pédroya, président de la commission de l'armée. — C'est bien cela!

Le ministre de la guerre. — Je crois que c'est nécessaire à dire, et c'est pour cela que j'ai tenu à monter à la tribune.

Un autre côté, il est également utile de

ECHOS DE FRANCE ET DE L'ETRANGER

Le général Ganeval. — Nous avons annoncé la mort glorieuse du général Ganeval, tombé aux Dardanelles. On possède aujourd'hui quelques renseignements sur les conditions dans lesquelles il fut tué.

Le 7 juin, au matin, il était parti de bonne heure, comme il le faisait chaque fois que la brigade était en première ligne. Il voulait, ce jour-là, passer par les tranchées anglaises qui occupent toute la partie gauche du front.

... Ce qui a fait pousser à l'ennemi des cris de protestation contre l'emploi des gaz, c'est seulement l'impossibilité où il est de rivaliser avec la science allemande.

La Gazette de Cologne croit sans doute parler sérieusement, en nous déclarant incapables de rivaliser avec la science allemande. Mais les soldats britanniques partagent certainement pas son avis sur les procédés conformes au droit des gens, quand le « vent léger », changeant soudain de direction, rabat sur eux-mêmes les « nuées de gaz » qu'ils viennent de lâcher vers nos poils!

L'histoire par les enseignes. — L'anniversaire de Waterloo (18 juin 1815), nous a donné l'occasion de dire quelques mots du général Cambronne, qu'un seul mot a suffi à rendre célèbre. Ajoutons aujourd'hui que le souvenir du général, comme celui du maréchal Ney et surtout celui de Napoléon I^r, est resté très populaire dans les Flandres, et que son nom se retrouve sur quantité d'enseignes de cabarets, en particulier dans la région qui va de Beaumont à Waterloo.

A Gilly, près de Charleroi, c'est Ney qui trône. D'après la légende, le maréchal Ney était entré un moment, dans une auberge de la route, pour y écrire des ordres. La cuisse où il s'est fait tirer, sous globe, plus exactement de la ligne turque, et le général, sans dire un mot, s'affissa, blessé mortellement à la tête.

Les Italiennes. — La « Croisade des femmes françaises » a, naguère, adressé un appel aux Italiennes, qui viennent de répondre. Voici un extrait de leur lettre :

Les Italiennes, qui ont, elles aussi, des traditions de patriottisme, sauront accomplir leur devoir et fraterniser avec vous dans cette guerre sainte pour la défense du bon droit et de la civilisation. Nous sommes entrées « dans le cycle du sacrifice », comme vous l'appelez, confiantes dans la victoire, persuadées que nous marchons vers un but lumineux et accompagnées par l'espoir d'accélérer par notre intervention le triomphe final qui, seul, pourra assurer au monde la paix durable pour laquelle tant de sang généreux a été répandu.

Les signatures les plus illustres, celles des princesses Borghèse, de la duchesse de Cambronne, de la princesse Carracciolo, de la marquise Giucicoli, de la princesse Pamphilj, de donna Salandra, de la marquise Visconti-Venosta, de la princesse de Piombino, de la marquise Giacinta del Gallo-Roccagiovine, d'Eleonora Duse, de Dora Melegari, etc., etc., sont apposées au bas de ce document, qui a fait à Rome — comme à Paris — la plus vive impression.

Amitiés américaines. — Vendredi après-midi, la réunion annuelle des anciens élèves de l'université Cornell, résidant à Paris, a pris le caractère d'une manifestation de sympathie franco-américaine par la présence de plusieurs Parisiens notoires, qui, dans ces dernières années, ont travaillé à resserrer les liens d'amitié par quoi l'Amérique s'unit à la France.

Elle avait été fondée par le dernier représentant de la dynastie des Almohades, Abou Youssouf Yacoub el Mansur bi Fad Allah (580 à 595 de l'hégire), soit 1118 à 1139 de Jésus-Christ.

Le sultan remporta, le 19 juillet 1139, la victoire d'Alarcos sur Alphonse VIII de Castille. C'est le même prince qui, ayant de retourner au Maroc, fit construire à Séville le vieil Alcazar et la mosquée dont la Giraldal était le minaret.

Il était de bonne heure... Un bon dîner substantiel, pour me donner des forces, arrosé de vin généreux, pour me donner du... toupet. Je boucle mon ceinturon, car j'avais un sabre, comme de juste, et me voilà prêt pour l'attaque.

En arrivant près de la maison de mon adepte, j'aperçois le mari qui sort... Je le laisse s'éloigner, et je monte l'escalier doucement, à cause des épées dont je n'ai pas une grande habileté, et qui sont un peu longs chez les hussards rouges. Je tire le pied d'une paire de biches qui sont maintenant de cordon de sonnette. Un petit pas se fait entendre derrière la porte. On ouvre... C'est elle... Ma petite blonde. Je lui dis : ...

Je dîne de bonne heure... Un bon dîner substantiel, pour me donner des forces, arrosé de vin généreux, pour me donner du... toupet. Je boucle mon ceinturon, car j'avais un sabre, comme de juste, et me voilà prêt pour l'attaque.

En arrivant près de la maison de mon adepte, j'aperçois le mari qui sort... Je le laisse s'éloigner, et je monte l'escalier doucement, à cause des épées dont je n'ai pas une grande habileté, et qui sont un peu longs chez les hussards rouges. Je tire le pied d'une paire de biches qui sont maintenant de cordon de sonnette. Un petit pas se fait entendre derrière la porte. On ouvre... C'est elle... Ma petite blonde. Je lui dis : ...

Le fait, qu'est-ce que j'ai bien pu lui dire? Parce que, vous savez, dans ces moments-là, on dit ce qui vous vient à l'esprit, et puis, cinq minutes après, on serait bien pendu pour le répéter.

Mais ce que je me rappelle parfaitement, c'est qu'elle m'a répondu d'un air furieux : « Vous êtes fou, monsieur!... Et mon mari qui va rentrer!... Tenez, je l'entends!» Et vlan! elle me claque la porte sur le nez. Tout hussard rouge que j'étais, je l'avoue, j'eus le trac. Je pensai à tout, sauf à partir.

Le grand brasserie ont dû fermer quelques-unes de leurs salles. La consommation ayant été réduite d'un tiers. La plus grande brasserie de Munich après la brasserie d'Hofbräu, ne vend, par jour, que 50 hectolitres au lieu de 150.

L'heure de fermeture des cafés a été avancée. Plusieurs brasseries ferment dès sept heures du soir. D'autres, qui restent ouvertes, ne vendent plus après sept heures que du vin ou de la limonade.

« L'esprit des conventions de la Haye est

l'empêcher les cruautés et les massacres inutiles, lorsqu'il existe des moyens plus doux de

mettre l'ennemi hors de combat.

Contes du "BULLETIN".

La Nuit blanche d'un hussard rouge

Je me suis toujours demandé pourquoi on nomme nuits blanches celles qu'on passe hors de son lit. Moi, je viens d'en passer une, et je l'ai trouvée plutôt... verte. Ce qui n'a pas empêché mon concierge, quand je suis rentré le matin, de me sauver d'un petit air... en homme qui dit : « Ah! ah! mon gaillard, nous nous la coulons douce! » Et pourtant... Mais n'anticipons pas.

Il faut vous dire que j'étais amoureux depuis quelque temps. Oh! amoureux, vous savez!... pas à périr. Mais enfin légèrement pincé, quoi! C'était une petite blonde très gentille, avec des petits frissons plein le front. Tout le temps elle était à la fenêtre, quand je passais. Je me disais : « Faudra que j'aille voir ça, un jour. » En attendant, je m'informe, habilement, sans avoir l'air de rien.

Elle est mariée avec un monsieur pas commode, paraît-il, directeur d'une importante fabrique de mitrailleuses civiles. Le monsieur pas commode sort tous les jours vers huit heures, se rend au cercle, et ne rentre que fort tard dans la nuit. « Bon, me dis-je, c'est bien ce qu'il me faut. »

Nous étions dans les environs de la mi-carême. A l'occasion de cette solennité, j'avais été invité à un bal de camarades, costumé naturellement. On sait que j'ai beaucoup d'imagination; aussi tous les amis m'avaient dit : « Tâche de trouver un costume drôle. » Et je me déguisai, dès le matin, en *hussard rouge de Monaco*.

Vous me direz qu'il n'y a pas de hussards rouges à Monaco, qu'il n'y a même pas du tout de hussards, ou que, s'il y en a, ils sont généralement en civil. Je le sais aussi bien que vous, mais la fantaisie n'excuse-t-elle pas toutes les inexactitudes?

Tout en me contemplant dans la glace de mon armoire (une armoire à glace), je me disais : « Tiens, mais ce serait véritablement l'occasion d'aller voir ma petite blonde. Elle n'aura rien à refuser à un hussard rouge d'aussi belle tournure. »

Je dîne de bonne heure... Un bon dîner substantiel, pour me donner des forces, arrosé

Le mari était au haut de l'escalier. J'entends le grincement d'une clef dans la serrure, une porte qui s'ouvre, une porte qui se ferme, — la même sans doute, — et je puis enfin respirer.

Je pense alors à examiner la pièce où j'ai trouvé le salut.

... Eh bien! oui, c'était là, ou plutôt ici!

Doucement, sans bruit, je lève le loquet et je pousse la porte... Elle résiste. Je pousse un peu plus fort... Elle résiste encore. Je pousse tout à fait fort, avec une vigueur inhumaine. La porte résiste toujours, en porte qui a des raisons sérieuses pour ne pas s'ouvrir.

De guerre lasse, je m'assis — heureusement qu'on peut s'asseoir dans ces endroits-là — et j'attends. Parbleu! quelqu'un viendra bien me délivrer.

On ne vient pas vite. On ne vient même pas du tout. Que mangent-ils donc dans cette maison? Des confitures de coing, sans doute.

De la rue monte à mes oreilles le joyeux vacarme des trompes, des cors de chasse, des clairons, et puis — terrible! — le son des horloges, les quarts, les demies, les heures...

Et le libérateur attendu n'arrive pas. Tous ces gens se sont donc gorgés de bismuth aujourd'hui? La prochaine fois que je reviendrai dans cette maison, j'enverrai un melon à chaque locataire.

De temps en temps, avec un désespoir touchant, je me lève, et, faisant appel à toute mon énergie, je pousse la porte, je pousse, je pousse! ... Enfin, éprouvé, je renonce à la lutte. La poignée de mon sabre me rentre dans les côtes. Je l'accroche au loquet et je m'endors.

... Je me réveille! ... C'est déjà le petit jour. Je me frotte les yeux et me rappelle tout. Mon sang de hussard rouge ne fait qu'un tour. Rageusement, je décroche mon sabre et le tire à moi...

Je n'ose vous dire le reste.

Imbécile que j'étais! Double imbécile! Triple imbécile! Centuple idiot! Millupule crétin! J'avais passé toute ma nuit à pousser la porte... Elle s'ouvrait en dedans!...

ALPHONSE ALLAIS.

(Pas de bise; — Ouvres anthumes.)

Le Landsturm sans armes

Le petit Fritz Schultze, le petit Fritz Käppermann, la petite Gretchen Kulturschnaps, le petit Fritz Knatschke, la petite Gretchen Tegedeschsch... bref les innombrables petits Fritz et les innombrables petites Gretchen qui produisent l'empire germanique, doivent commencer à en avoir assez, de la guerre!

Sous prétexte d'aider à la victoire, on les fait travailler sans arrêt. D'abord, ils vont en classe, comme en temps de paix. Puis, rentrés chez eux, au lieu de pouvoir jouer, ils sont obligés d'appliquer les leçons reçues à l'école: ils recherchent, au risque de se faire tirer les oreilles par M. Fritz le père et Mme Gretchen la mère, tous les objets en métal qu'on a pu oublier dans les coins. Ils ont eu, de la sorte, la « semaine du cuivre », la « semaine du nickel », la « semaine du fer-blanc », etc. Ils ont eu aussi la semaine de la laine et celle du coton, après quoi on les a délégués dans les caves, pour gratter le salpêtre sur les murs. Au commencement, c'était amusant, mais peu à peu ces opérations diverses ont perdu de leur charme.

Et voilà, maintenant, après les travaux des villes, les travaux des champs! L'empereur, en personne, vient de faire distribuer un manifeste où il déclare aux enfants allemands qu'il les mobilise comme « soldats de la terre ».

Le sillon est votre tranchée, leur dit-il; les pommes de terre que vous sèmez sont vos munitions, et la mauvaise herbe est l'ennemi

que vous devez exterminer radicalement. Que chacun de vous se dise : « Je suis un soldat allemand pour qui la fatigue est inconne. »

On ne laisse pas tranquilles, ces miodes; et la presse leur demande même de chanter, pour réjouir les grandes personnes.

« Combien, écrit le *Berliner Tageblatt*, combien la tristesse de tous ceux qui sont restés sera adoucie par les chants des enfants! En hiver, les enfants avaient le cinématographe; en été, les jardins retentissaient de leurs chants nous rendraient l'espérance d'un grand renouveau. »

« Ils nous rendraient l'espérance... » Tiens, les Boches l'ont donc perdue?

Belgrade

Un journaliste suisse, qui a visité récemment la capitale de la Serbie, nous rapporte ses impressions:

Dans les rues, presque personne. Toutes les fenêtres sont fermées. Les magasins ont leur air du dimanche. A chaque instant, des trous béants dans le trottoir, des maisons démolies, des vitres cassées, des réparations toutes fraîches. Mais les débris ont été enlevés. Pas de poussière non plus. Le pavé est balayé. Au milieu de la chaussée, pourtant, les rails des tramways sont couverts de rouille. Sur les places, dans les cours désertes, dans les ruelles, la mauvaise herbe a poussé.

Sur les maisons, très basses, et d'une teinte uniformément claire, le ciel s'ouvre si lumineux et si profond qu'involontairement c'est toujours là-haut que le regard se porte. Qu'importe le bruit du canon! Les ravages causés par l'ennemi font simplement l'effet d'injures odieuses et ridicules. Belgrade n'en est ni diminuée, ni enlaidie. Dans l'accablement de l'après-midi, elle semble une ville endormie.

Quelquefois, pourtant, le spectacle redevenait tragique. C'est l'université, par exemple, avec sa toiture défoncée, sa façade crevée en dix endroits, toutes ses fenêtres brisées, qui dressait la lamentable carcasse au-dessus d'un vieux marché aux petits arbres en boule. De même au palais royal, c'est la dévastation complète. Un énorme obus est venu éclater dans la salle du trône. D'un côté, sous les lambris dorés, un gros tas de décombres. Le plafond, où pendait encore trois lustres de cristal, est troué. Le mur du plafond n'existe plus. Derrière l'ouverture béante, un plancher tout entier pend dans le vide.

La capitale serbe est bâtie sur un dos d'âne dont l'extrémité domine le confluent du Danube et de la Save. Là se trouvent la vieille citadelle construite autrefois par un officier suisse au service de l'Autriche et le jardin du Kale Megdan, où, au temps des Turcs, se disputaient tant de duels fameux. Le jardin est actuellement fermé. Des factionnaires en gardent les entrées. Lentement, la végétation envahit les allées. Avec les bancsverts, on a construit des parapets de tranchées. Le gravier est jonché de douilles rongées de vert-de-gris. Le kiosque du confiseur, tout criblé de balles, avec ses vitres brisées et sa porte disloquée, balance encore au vent ses écritures de l'été dernier: « Café glacé, rafraîchissements. »

Le Danube et la Save ayant débordé, toute la plaine devant Belgrade est actuellement inondée.

C'est, à perte de vue, un dédale inextricable de canaux et de lacs. Sur le sol mouvant, les avant-postes des deux armées se sont établis.

Partout, des sentinelles, le fusil armé et l'œil au guet. Mais, comme toujours, on n'entend et ne voit rien.

En face de Belgrade, une longue colline verte s'avance. On distingue une petite ville dans ses arbres, deux ou trois tours, une cheminée qui fume. C'est Semlin, la cité honbroise.

Un pont unissait autrefois les deux rives. Coupé par les obus, il dresse aujourd'hui vers le ciel les quatre tronçons de son tablier de fer.

Nous rentrons. Le soir est beau. Par la ville, des soldats se promènent. Dans quelques jours, ce sera de nouveau leur tour de partir pour les tranchées. A la terrasse du dernier grand café de Belgrade, des officiers en uniformes serbes, français, russes et anglais sont en train de dîner.

Soudain, des détonations éclatent et de petits nuages blancs se forment dans l'air. C'est un taube qui arrive. Mais, au même instant, un gros obus français surgit du fond de l'horizon et aborde l'avion ennemi à coups de fusil. Celui-ci décrit quelques cercles et s'enfuit. Et, de nouveau, le silence se fait. Dans l'ombre qui descend, la ville a repris son aspect de légende.

Faits de guerre DU 25 AU 29 JUIN

En Belgique, la lutte d'artillerie a pris un caractère d'assez grande violence.

Dans le secteur au nord d'Arras, des oranges ont rendu le terrain presque impraticable. En raison de la difficulté des mouvements de troupes et de matériel, notre progression s'est trouvée quelque peu ralentie. Nos batteries lourdes et de campagne ont activement contre-battu celles de l'ennemi sur tout le front qui s'étend de Roermonde au nord de Souchez.

La journée du 25 a été marquée par un combat à coups de grenades à l'est du Labyrinthe, et par des actions d'infanterie, entre la sucrerie de Souchez et la route de Béthune à Arras, au cours desquelles nous avons fait quelques progrès. Dans la nuit du 26 au 27, l'ennemi a réussi à prendre pied dans le chemin creux d'Abbeville-Saint-Nazaire à Angres sur une longueur de 200 mètres environ. Dans la nuit du 28 au 29, une action d'infanterie nous a permis de regagner en partie le terrain perdu.

FRONT RUSSE

Sur la rive gauche de la Vistule, les Austro-Allemands ont pris l'offensive dans la région d'Ojaroff avec des forces importantes. Ils ont été repoussés et ont subi de fortes pertes. Le combat a été particulièrement violent à Gliniyan, où les Russes ont fait de nombreux prisonniers appartenant à plusieurs régiments.

La poussée de l'ennemi sur Tomachet et Kapenka, au nord de Rava-Roussa, continue.

En Galicie, sur la rive gauche du Dniester, des combats acharnés se sont livrés sur le front Kobrak-Jarowko. Au cours de plusieurs contre-attaques, les Russes ont fait 1,600 prisonniers, et après une résistance opiniâtre, ils se sont repliés sur la Ginta-Lipa, affluent du Dniester.

L'armée du Caucase a repoussé plusieurs attaques turques dans la région d'Olty et près du lac Van.

Près de Heidag, les Turcs ont laissé 1,000 morts sur le champ de bataille. On ne signale rien d'important sur les autres fronts.

FRONT ITALIEN

Aucun événement d'une importance militaire particulière n'est signalé dans la région du Tyrol-Trentin.

D'ailleurs le mauvais temps sévit sur tout le théâtre des opérations.

La lutte entre les artilleries est toujours intense. Les troupes alpines ont réussi à interrompre une installation hydro-électrique à Palestro, sur le lac de Garde.

Dans la Carnie, l'ennemi a essayé, sans y réussir, de reprendre la hauteur Zellenkofel.

Dans les localités de la zone du Monte-Nero, où ont eu lieu les derniers combats, les Italiens ont pris environ 200 fusils, 20,000 cartouches et 2 lance-bombes abandonnés par l'ennemi.

Sur plusieurs points, sur le front de l'Isonzo, on a constaté l'emploi, de la part des Autrichiens, d'obus contenant des gaz asphyxiants.

Pièces à dire.

La Ronde de Pont-à-Mousson

Dans la ville aux maisons blanches,
Les cloches mènent grand train,
Rien n'égalé en ces dimanches,
La douceur du ciel lorrain.
Des fillettes — toutes blondes —
Vont par la vieille cité,
Dansant leurs petites rondes...
Le canon tonne à côté.

Au fracas de la mitraille,
Qui rythme votre chanson,
Tournez, gentille marmaille
De Pont-à-Mousson!

Plus fort que vos voix d'aurore
Hurle le monstre d'airain;
Mais son aboiement sonore
Ne trouble pas le refrain
De vos rondes enfantines...
O chers bébés de chez nous!
O douces voix argentines!
Je vous écoute à genoux.

Est-il un geste qui vaille,
En beauté, votre chanson?
Chantez, vaillante marmaille
De Pont-à-Mousson!

Un seul cri, court, mais atroce,
— Ah! je l'entendrai toujours! —
L'obus, aveugle et féroce,
A moins que ces amours.
Apportez les roses blanches,
Gueillez les humbles blucts:
Les fronts des mères se penchent
Au bord des berceaux muets.

Nous avons repoussé toutes les attaques allemandes, notamment le 25 juin à l'Hellespont, et, dans la nuit du 27 au 28, à l'est le Metzeral. Dans la nuit du 28 au 29, nos avions-postes, dans cette dernière région, ont momentanément reculé. Par une contre-attaque immédiate, nous avons reconquis le terrain perdu.

DOMINIQUE BONNAUD.

LES MENSONGES ALLEMANDS

Un Démenti français

Contrairement aux affirmations des communiqués allemands, c'est sur notre initiative qu'ont eu lieu presque toutes les actions, sur le front occidental.

Ces communiqués ne mentionnent pas d'actions d'infanterie dans la région au nord d'Arras.

Les Allemands ont dû battre en retraite aussi dans les Vosges, notamment à Metzeral, et ils ont perdu Sondernach, se soulevant là, comme en Artois, à notre supériorité.

Ils n'ont attaqué nulle part, sauf à l'ouest de l'Argonne, où, grâce à une surprise provoquée par l'emploi de gaz asphyxiants, ils ont pu momentanément occuper quelques tranchées sur un front de 1,500 mètres, réduits peu à peu à 500.

Dans la région du Ban-de-Sapt, sur un front de 200 mètres seulement, ils tirent près de 4,000 obus sur de petits ouvrages avancés, avec ce seul résultat qu'ils réussissent à y prendre pied un moment et puis en furent presque entièrement chassés.

Rien ne montre plus clairement l'étendue de nos succès que la fabrication de leurs communiqués qui inventent ce qui suit :

1. Des attaques françaises, comme à Soissons, alors qu'il n'y a pas eu même des engagements de patrouilles.

2. Des progrès à certains endroits où le front n'a pas varié d'un centimètre et où, comme en Champagne, il n'y a eu aucune action d'infanterie.

3. Ils transforment en attaques françaises de petits coups de main qui échouent, comme à Marcheville.

4. Ils prétendent avoir évacué volontairement des endroits qui leur furent pris d'assaut, comme Metzeral.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE aux armées

Le Président de la République a passé au milieu des armées les journées de dimanche et de lundi. Il a visité les troupes qui opèrent dans la région de l'Aisne.

Il a épingle la Croix de guerre aux drapés de six régiments qui ont été cités à l'ordre de l'armée pour leur vaillante conduite.

Il s'est ensuite rendu à Reims d'où il a gagné nos premières lignes en compagnie du général Franchet d'Esperey. Il a longuement parcouru les tranchées au nord et à l'est de Béthune, en s'entretenant partout avec les officiers et avec les hommes.

Il a ensuite visité un certain nombre de batteries en action, puis des cantonnements et des hôpitaux temporaires.

Il est revenu à Paris pour Fismes, où il s'est arrêté pour y examiner les formations sanitaires.

Provinces de France

Notre éminent collaborateur, M. Camille Julian, de l'Institut, rend hommage aux provinces françaises, dont tous les enfants, sur le front, rivalisent de courage et d'entrain.

Un simple détail géographique nous réjouit dans les derniers communiqués, nous tous qui, dans la France de maintenant, aimons aussi celle du passé, qui dans la gloire de la France saintement unie, aimons aussi les renoms de ses provinces.

C'est que l'on a nommé, entre tous les soldats qui combattaient, tantôt ici les Lorrains, tantôt là les Bretons, ailleurs, je crois, Provençaux, Béarnais, Basques, etc. L'une après l'autre, ou, plutôt, toutes ensemble, l'une à côté de l'autre, chacune de nos provinces va recevoir sa page d'honneur au livre d'or de la vaillance nationale.

Nos chefs ont donc bien compris que nos provinces vivent encore, qu'elles ont leur amour-propre et leur caractère, que leur rôle n'est point terminé, et qu'elles veulent continuer, dans le présent de la France, la tâche particulière de leur passé.

La poussée de l'ennemi sur Tomachet et Kapenka, au nord de Rava-Roussa, continue.

En Galicie, sur la rive gauche du Dniester, des combats acharnés se sont livrés sur le front Kobrak-Jarowko. Au cours de plusieurs contre-attaques, les Russes ont fait 1,600 prisonniers, et après une résistance opiniâtre, ils se sont repliés sur la Ginta-Lipa, affluent du Dniester.

L'armée du Caucase a repoussé plusieurs attaques turques dans la région d'Olty et près du lac Van.

Près de Heidag, les

Ils tuées? Chacune de ces provinces est naturellement formée par des frontières et une structure propres. On ne peut pas supprimer la Bretagne, qu'encaisse éternellement la mer d'Armorique. On ne peut pas briser la Saintonge, groupée pour toute la vie de l'humanité sur les deux rives de sa Charente et sous la protection de ses îles et de ses pertuis.

Assurément, nul d'entre nous ne demande, à ce propos, qu'on supprime les départements et qu'on revienne à nos provinces. Les départements sont des organes administratifs qui rendent de très bons services. Mais, pour l'amour de la France, qu'on ne jalousse pas les douces coutumes et le long patrimoine des provinces françaises: car ces provinces sont les sociétés naturelles de notre pays, sont d'antiques et nobles familles de combattants, qui ont fait leurs preuves depuis vingt siècles, et qui les font encore sous nos yeux.

CAMILLE JULIAN,
de l'Institut de France.

L'ENQUÊTE RUSSE sur les crimes de l'armée allemande

La commission d'enquête présidée par le sénateur Krystoff a établi par des procès-verbaux le temps et le lieu des atrocités qui suivent, commises par les troupes allemandes et austro-hongroises sur des soldats russes tombés entre leurs mains:

Ella a constaté des cas où les Allemands avaient coupé aux Russes la langue et les oreilles, où ils leur avaient brisé le nez, où ils avaient achevé des blessés à coups de croissé ou de baionnette, ou les avaient brûlés vifs.

Les Allemands ont aspergé des tranchées avec des liquides enflammés qu'ils lançaient contre les Russes, ainsi que des gaz déleteres et asphyxiants.

Ils ont méprisé complètement l'institution de la Croix-Rouge; car, sur des points qui portaient distinctement les emblèmes de la Croix-Rouge, les avions ont lancé des bombes, faisant des blessés et des morts dans le personnel médical et parmi les blessés qui étaient soignés.

Les Allemands ont jeté des bombes sur des trains dont les wagons portaient les insignes de la Croix-Rouge et en ont capturé le personnel médical, notamment des sœurs de charité, qui ont été maltraitées et même violées.

Ils ont abusé systématiquement du drapeau blanc; des troupes russes s'approchant de soldats ennemis pour les faire prisonniers, ont été soumises au feu de mitrailleuses dissimulées derrière les soldats et les officiers qui avaient hissé le drapeau blanc.

Les Allemands ont outragé des femmes et des filles pacifiques sous les yeux de leurs maris ou de leurs parents.

Dans les localités occupées par les troupes ennemis, ils ont démolie et pillé les propriétés de populations paisibles, prélevé des contributions sur des villes et des villages, sous le prétexte que les habitants avaient tiré contre les troupes allemandes; ils ont déporté en Allemagne la population et de nombreux habitants ont été obligés de servir comme soldats dans l'armée allemande.

La Fidélité des annexés

Les conseils de guerre allemands d'Alsace-Lorraine ont prononcé, ces derniers jours, d'innombrables condamnations. En voici quelquesunes:

Deck, ouvrier charbon à Kaysersberg, a chanté une chanson française sur l'aff de la Marcellaise et a exprimé des sentiments antiallemands: six semaines de prison.

Lucien Michel, de Fénestrange, âgé de vingt ans, a dit à quelques camarades que les journaux allemands mentent et que les Allemands se sont indigneusement conduits dans beaucoup d'endroits: six mois de prison.

Maurice Weinberg, d'Audun-le-Tiche, qui

recevait régulièrement un journal étranger, alors que c'est formellement interdit: un mois de prison.

Joseph Fischer, dans une lettre adressée en Amérique, a employé des expressions anti-allemandes: quinze jours de prison.

Une ridicule mesure contre Hansi et Zislis

Le ministère d'Alsace-Lorraine publie le décret suivant: « Le dessinateur et artiste peintre Jean-Jacques-Léon Waltz, né à Colmar, le 23 février 1873, domicilié à Colmar et faisant partie du Landsturm, et le dessinateur Henri-Louis-Constantin Zislis, né le 16 juin 1875, à Mulhouse, domicilié à Mulhouse, soldat de la réserve, aux termes du paragraphe 27 de la loi d'empire sur les nationalités du 27 juillet 1913, sont déchus de la nationalité alsacienne-lorraine, parce qu'ils n'ont pas donné suite aux ordonnances impériales des 3 et 15 août 1914 enjoignant aux Allemands séjournant à l'étranger de rentrer en Allemagne pour accomplir leur devoir militaire. « Cette déchéance est prononcée sans préjudice des peines encourues pour contravention à la loi militaire. »

Voilà une « déchéance » qui ne troublera guère les braves Français Hansi et Zislis!

LA CUISINE DU TROUPIER

Le cœur de bœuf à la lyonnaise.

Égoutter, essuyer et découper en menus morceaux les coeurs de bœufs; d'autre part, épucher et émincer une quarantaine de gros oignons.

Mettre le tout dans la marmite bien nettoyée et faire revenir avec un kilogramme de saindoux environ, remuer avec la cuiller en bois jusqu'à coloration suffisante. Verser alors la valeur d'un bon litre de farine, en la saupoudrant à la main pour bien l'étendre et la disperser. Remuer encore pour bien mélanger et laisser cuire cinq minutes.

On annonce la mort du général Lavisse, adjoint au général commandant la 15^e région d'eau froide, assaillie, lier le tout à la cuiller, couvrir la marmite et laisser mijoter deux heures au plus.

Veiller à ce que la préparation ne brûle pas dans le fond par suite de la trop grande intensité du feu et servir à part un légume quelconque.

LES JEUX DE LA TRANCHEE

Problème fantaisiste.

Avec I de plus, placé où l'on voudra dans le nombre 8, il faut faire 20.

Métagramme.

J'habite l'espace éthére.
Retournez mon cœur, ah, misère!
Je perds ce que j'ai de sacré,
Et sers à l'animal vulgaire.

Charade.

Mon premier est une note de musique.
Mon second se plante.
Mon tout fait souffrir.

SOLUTIONS DU N° 109

Métagramme.

Bade. — Cade. — Fadé. — Gade. — Jade. — Rade.

Charade.

Cerf — saut = Cerceau.

Le numéro du « Bulletin des Armées » est accompagné d'un Supplément entièrement consacré au Tableau d'honneur.

BLOC-NOTES

— A l'hôpital n° 101, installé à l'école supérieure de commerce, avenue de la République, M^{me} Raymond Poincaré a remis, dimanche, la Croix de guerre à des blessés convalescents.

— C'est le 28 juin 1914 — il y a tout juste un an — que l'héritier de la couronne d'Autriche, l'archiduc François-Ferdinand et sa femme la duchesse de Hohenberg, furent victimes d'un attentat à Sarajevo.

— Les soldats du dépôt du génie belge ont adressé à l'« Oeuvre du vêtement des prisonniers de guerre » la somme de 100 fr., montant d'une collecte.

— Les nouvelles de la santé de sir Edward Grey indiquent une amélioration très réelle; il reprendra prochainement ses fonctions.

— On signale la mort d'un des meilleurs amis de la France à l'étranger, M. Jean Lahovary, ancien ministre, l'un des chefs du parti conservateur roumain.

— Le tsar a accepté la démission du général adjoint Soukhoulinoff, ministre de la guerre, et a désigné pour le remplacer, le général d'infanterie Povlanoff, gérant du ministère de la guerre.

— Le roi de Grèce est entré en convalescence; il sera dans quelques jours transporté au château de Tatoo.

— Le bureau du conseil municipal de Paris a reçu à l'hôtel de ville le comte Rossi, sénateur, maire de Turin, et ses adjoints. L'ambassadeur d'Italie s'était fait représenter par le prince Ruspoli.

— Le sultan a été opéré de la pierre par le professeur berlinois Israël.

— Le cardinal Mercier avait fait atteler sa voiture pour aller à Bruxelles présider une cérémonie; il fut arrêté à sa porte par le poste allemand, qui refusa de le laisser passer.

— En Espagne, le cabinet Dato reste en fonctions.

— Parmi les belles familles de France, il convient de citer la famille du commandant d'Urbal, (père du général commandant d'armée), dont ses fils sont actuellement au service de la patrie.

— On annonce la mort du général Lavisse, adjoint au général commandant la 15^e région d'eau froide, assaillie, lier le tout à la cuiller, couvrir la marmite et laisser mijoter deux heures au plus.

— Le chancelier Bethmann-Hollweg et le secrétaire d'Etat von Jagow, sont arrivés du grand quartier général pour conférer avec le baron Burian, ministre des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie.

— Notre collaborateur, M. Paul-A. Helmer, l'avocat colmarien, a plaidé lundi pour la première fois en France, devant le tribunal de la Seine:

— Un fort tremblement de terre s'est produit dans le sud de la Californie.

— Mme Frémiet, veuve de l'illustre sculpteur animalier, a légué les peintures, aquarelles et dessins de son mari au musée du Petit Palais, où sera créée une salle Fremiet.

— Une mission spéciale italienne est arrivée à Pétrograd pour représenter l'armée italienne au quartier général russe.

— Les pertes subies par les Turcs, dans les combats de la péninsule de Gallipoli, atteindraient 143,000 hommes.

— La poudrière allemande de Raveland, dans le Harz, a sauté; plusieurs ouvriers ont été tués.

— Au cours d'un violent orage jeudi dernier, une trombe d'eau qui s'est abattue sur Nîmes a causé d'importants dégâts.

— Le 65^e anniversaire de lord Kitchener a été fêté par toute l'Angleterre et les membres de la famille royale lui ont adressé leurs félicitations.

— Des instructions ont été données à tous les commissaires de police de Paris et de la banlieue pour rechercher les insoumis anglais, russes et belges.

— Les Etats-Unis ont livré à la Russie 1,000 autocars qui sont arrivés à Arkangel et servent actuellement aux transports sur les fronts russes.

LE TABLEAU D'HONNEUR

CITATIONS A L'ORDRE DE L'ARMÉE

Les Braves, dont les noms suivent, ont été cités à l'Ordre de l'Armée :

Sous-lieutenant DE GRAVEL, 13^e bataillon de chasseurs: venu des maréchaux des légis de cavalerie, et ayant rejoint le 13^e bataillon la veille du combat du 27 février, a brillamment enlevé sa section à l'assaut des tranchées ennemis; blessé d'une balle à la jambe, a continué à exercer le commandement de sa section, et n'a consenti à se retirer de la ligne de feu que sur l'ordre formel, qui lui a été donné par son capitaine, d'abord, par le chef de bataillon ensuite.

Sergent RODET, 35^e d'infanterie: a fait preuve de courage en toutes circonstances. Le 7 janvier, a manifesté sa joie d'être désigné avec sa section pour couper le réseau de fils de fer; a été tué à la tête de ses hommes sur le réseau qu'il avait atteint.

Sous-lieutenant VIGNAT, 22^e bataillon de chasseurs: blessé à la tête, au commencement de l'après-midi du 18 février, a conservé le commandement de sa section et s'est distingué par son attitude extrêmement brillante sous le feu de l'artillerie et en face des attaques de l'infanterie ennemie. Avait été blessé quatre jours auparavant, alors que, conduisant une patrouille, il s'était précipité seul sur un Allemand avec lequel il a soutenu un corps à corps pour chercher à la faire prisonnier.

Sous-lieutenant CAZES, 25^e d'infanterie: chargé d'une mission délicate et périlleuse, s'est porté, pour en assurer l'exécution, dans une tranchée très exposée et y a été tué, au moment où il observait les positions ennemis avec le plus grand sang-froid; s'était déjà distingué quelques jours auparavant, en enlevant une tranchée ennemie par un brillant coup de main.

Sous-lieutenant DEMOLINS, 8^e d'artillerie à pied: s'est porté dans les tranchées de première ligne, pour observer et diriger avec le plus grand sang-froid le tir de précision d'une batterie de 220, dont les effets ont puissamment contribué au succès d'une attaque sur un ouvrage ennemi. A été blessé à son poste de commandement.

Adjudant MAILLAUD, 53^e bataillon de chasseurs: a brillamment conduit sa section à l'assaut des tranchées allemandes, au combat du 23 janvier 1915. Le 2 mars 1915, gravement contusionné par l'explosion d'une bombe qui avait mis hors de combat deux sergents et trois hommes à ses côtés, n'a songé qu'à leur donner des soins et a refusé de quitter, pour se faire soigner à son tour, la tranchée où quelques bombes continuaient d'exploser.

Sergent-major DAILLENCOT, 10^e hussards: en reconnaissance avec deux cavaliers, se trouvant en présence d'un parti ennemi d'une trentaine d'hommes dissimulés derrière une haie, a bravement fait face, a abattu deux Allemands et tenu l'ennemi en respect, en continuant à tirer jusqu'à ce qu'une balle allemande ait fait sauter sa cartouchière. Attaqué à la baïonnette par les Allemands qui n'avaient pas osé s'approcher pendant qu'il tirait, et blessé au ventre, a, grâce à son énergie, réussi à tenir jusqu'à l'arrivée des renforts.

Soldat ROUX, 29^e d'infanterie: s'est résolument porté, sous un feu violent, au secours d'un camarade blessé qui était tombé en avant de la tranchée.

Tambour MAURIN, 29^e d'infanterie: voyant un de ses camarades qui, ravagé par une pataude grièvement blessé, cherchait à regagner sa tranchée sous un feu violent, s'est élancé hors de son abri, pour lui porter secours; a été mortellement blessé.

Soldat MONNIER, 35^e d'infanterie: a ouvert une brèche dans un réseau de fils de fer, sous un feu violent d'infanterie. Voyant tomber un de ses camarades chargé d'ouvrir une brèche voisine l'a remisacé immédiatement et a été blessé.

Sergent-major PACHE, 22^e bataillon de chasseurs: sous-officier d'élite, d'une bravoure légendaire au bataillon, a donné une preuve de son abnégation et de son haut sentiment du devoir en demandant à conduire un groupe d'hommes qui avait montré de l'hésitation lors d'une patrouille précédente. A été tué à leur tête en leur donnant l'exemple d'un courage et d'un sang-froid admirables.

Soldat BOLZINGER, 65^e d'infanterie: héroïquement conduit au combat du 26 août. Au moment où l'ennemi venait de passer un fleuve, a donné à la tête de son bataillon l'assaut des positions allemandes, et a été mortellement blessé.

Chef d'escadron FROT, 51^e d'artillerie: depuis le début de la campagne une attitude des plus courageuses; ayant reçu l'ordre de tenir pendant deux jours sur une position, est resté les 6 et 7 septembre à son poste de commandement, maintenant son groupe sous un feu des plus violents de grosse artillerie.

Capitaine HAGNUS, 93^e d'infanterie: tué le 8 septembre, en maintenant dans la tranchée sa compagnie soumise depuis vingt-quatre heures à un violent feu d'artillerie.

Capitaine DELPECH, 13^e d'infanterie: le 27 août, a brillamment enlevé sa compagnie à l'attaque d'un bois, et la conduite sous un feu très meurtrier avec un calme et un courage admirables, jusqu'à l'assaut, au cours duquel il est tombé mortellement blessé.

Commandant COMTE, 65^e d'infanterie: blessé au combat du 27 août, s'est fait panser, et a refusé de se laisser évacuer. A repris sa place aussitôt à la tête de son bataillon dont le chef venait d'être tué à ses côtés. A porté le lendemain son bataillon à l'attaque d'un bois avec la plus grande bravoure et le plus grand mépris du danger, donnant à tous l'exemple du plus grand courage et du plus grand sang-froid. Déjà cité à l'ordre du corps d'armée le 21 septembre, s'est distingué depuis les 17 et 18 janvier.

Colonel DE MAROLLES, 13^e d'infanterie: a vaillamment conduit le 13^e dans les premiers

d'une grêle de balles, faire mettre en batterie une section pour arrêter la progression de l'ennemi; le 8 octobre, où, sa batterie soumise à un violent bombardement, il a continué à remplir sa mission jusqu'à la nuit malgré les pertes éprouvées.

Captaine TOURNE, 6^e d'infanterie : a vigoureusement enlevé sa compagnie en tête de l'attaque qui nous a rendus maîtres d'un village, et a été tué pendant l'assaut.

Captaine GRESLOU, 6^e d'infanterie : a élevé sa compagnie à l'assaut d'un bois, y est entré des premiers, et a été tué en menant l'attaque (26 août 1914).

Captaine LAINY, 11^e d'infanterie : en toutes circonstances depuis le début de la campagne, notamment le 22 août, où il est entré dans un village sabre au clair, à la tête des vingt-neuf hommes qui l'entouraient, et dans un autre village, où gravement blessé à la main, il conserva pendant trois heures et jusqu'à la fin du combat le commandement de sa compagnie, a fait preuve de bravoure et d'entrain ; dans un parc, dont il a organisé et soutenu la défense d'une manière vraiment remarquable (décembre 1914-janvier 1915), payant de sa personne nuit et jour pendant deux mois, a fait l'admiration des camarades et de ses subordonnées par sa vaillance, son activité infatigable, son mépris de la fatigue et du danger.

Captaine CASTELLA, 11^e d'infanterie : a entraîné brillamment sa compagnie le 22 août dans une contre-attaque sur les lignes allemandes ; blessé très grièvement, a continué à résister avec une poignée d'hommes sur la position qu'il était chargé de défendre.

Captaine DE MAILLARD, 11^e d'infanterie : conduite très brûlante au cours du combat du 22 août, où, sous le feu violent des mitrailleuses, il a été tué de plusieurs balles, tandis qu'il entraînait sa compagnie à l'assaut d'un village.

Captaine BARBIER, adjoint au lieutenant-colonel commandant l'artillerie d'une division : désigné à la mobilisation comme adjoint au commandant de l'artillerie d'une division, a rendu à celui-ci de signales services, faisant preuve, au cours de nombreuses reconnaissances, de beaucoup d'audace et d'un profond mépris du danger ; quoique blessé grièvement, au cours de l'une d'elles, a néanmoins rempli jusqu'au bout sa mission. Evacué, est revenu sur le front, à peine rétabli.

Lieutenant EON, 6^e d'infanterie : commandait une section de mitrailleuses. Très brillante conduite aux combats des 22, 23 août et 8 septembre. A été très grièvement blessé.

Lieutenant MERIC DE BELLEFON, 6^e rég. d'infanterie : tué le 26 août à la tête de sa section entraînée à l'assaut des positions allemandes, sous un feu violent d'artillerie.

Lieutenant MORIT, 5^e d'infanterie : a montré la plus grande crânerie le 27 août. Est tombé glorieusement devant sa section qu'il entraînait à l'assaut.

Lieutenant ELISSECHE, 6^e d'infanterie : très brillant au feu ; est tombé à la tête de sa section qu'il entraînait en avant, sous un feu violent d'artillerie, le 27 août.

Lieutenant MELY, 11^e d'infanterie : a pris, le 22 août, après la disparition de son capitaine grièvement blessé, le commandement de sa compagnie et l'a vaillamment conduite pendant tout le combat. Dans la défense d'une position, a été remarqué par son intrépidité ; s'est fait tuer sur place plutôt que d'abandonner le terrain qu'il était chargé de garder.

Lieutenant RAQUILLET, 2^e d'artillerie : commande, depuis deux mois, une section de mortiers ; a réussi, au prix des plus grandes difficultés et de grands dangers, à installer ses pièces dans le voisinage des tranchées ennemis et à les servir de jour et de nuit sous un feu souvent violent.

Lieutenant GEREE, 4^e génie : s'est coura-geusement porté dans une galerie au secours d'un caporal et d'un sergent grièvement brûlés par une explosion encaînée ; a pu faire sortir le sergent et, au péril de sa vie, ramener le caporal et le soustraire à une asphyxie certaine.

Sous-lieutenant MOTTE, 13^e d'infanterie : est tombé glorieusement au moment où, de sa propre initiative, il entraînait sa section à la baïonnette contre les Allemands qui débordaient sa compagnie, le 6 septembre.

Sous-lieutenant CLERET DE LANGA-VANT, 6^e d'infanterie : très brillante con-

duite à l'assaut d'un village le 22 août ; est tombé en tête de ses hommes, le premier officier du 6^e tué dans cette campagne.

Sous-lieutenant DULAC, 6^e d'infanterie : brillante conduite au combat du 26 août. A entraîné sa section en avant sous un feu violent d'artillerie et a été mortellement blessé.

Sous-lieutenant LE BARRILLEC, 6^e d'infanterie : au moment où l'ennemi pénétrait dans une de nos tranchées avancées, s'est résolument jeté à sa rencontre et a été tué au moment où il chassait de la tranchée les derniers envahisseurs (17-18 janvier).

Sous-lieutenant BALTUS, 15^e d'infanterie : le 20 septembre, sous un feu extrêmement violent, a entraîné énergiquement sa section à l'attaque d'une position, et est tombé mortellement frappé, donnant à ses hommes un bel exemple de courage et d'abnégation.

Sous-lieutenant MOREAU, 11^e d'infanterie : deux fois blessé, deux fois revenu au front, s'est à nouveau distingué dans la nuit du 7 au 8 mars, en faisant organiser l'occupation et la défense d'un entonnoir de mine, créé par l'ennemi, et resté entre nos mains.

Sous-lieutenant BACH, 2^e d'infanterie : a conduit avec une extrême vigueur et un grand courage une attaque contre un poste d'économe ennemi. A fait tous ses efforts pour rapporter dans nos lignes le corps d'un soldat très près de lui dans les îles de fer allemands.

Adjudant BLANCHARD, 6^e d'infanterie : alors que l'ennemi avait réussi à pénétrer dans une de nos tranchées, a maintenu ses hommes dans celle qu'il occupait, puis se portant en avant sous une fusillade intense, a repris possession du blockhaus, où il a été tué glorieusement (17-18 janvier).

Médecin aide-major BOBEAU, 4^e d'artillerie lourde : atteint par l'explosion d'un obus de gros calibre, le 21 septembre, alors qu'il évacuait des blessés dans un village soumis à un bombardement violent de l'artillerie lourde allemande, a néanmoins continué et réussi le sauvetage de tous les blessés. N'a consenti à se laisser évacuer que lorsqu'il fut incapable de tout effort, six semaines après avoir été blessé.

Adjudant TOULY, 13^e d'infanterie : d'une énergie et d'un dévouement à toute épreuve, a été grièvement blessé le 17 février en commandant une section de mitrailleuses.

Adjudant HASSELVANDER, 12^e rég. d'infanterie : a commandé sa section avec la plus grande énergie à l'attaque du 21 février pendant l'organisation du terrain conquis.

Adjudant BOUGEARD, 6^e d'infanterie : a monté depuis le début de la campagne les plus hautes qualités militaires, notamment le 6 septembre où, comme caporal, il conduisit à l'attaque sa section dont tous les autres grades étaient hors de combat ; était lui-même blessé. Aux combats des 20 et 21 février, a maintenu sa section dans une situation des plus difficiles : a repoussé toute la nuit les tentatives de contre-attaques ennemis venant de deux côtés ; à la fois.

Adjudant ESPAGNE, 4^e d'artillerie : remarquable chef de section qui a fait preuve sous le feu en toutes circonstances d'un sang-froid exceptionnel. A été blessé grièvement à son poste le 19 février.

Maréchal des logis MELINETTE, 4^e d'artillerie : excellent chef de pièce qui sous les rateliers les plus violents de l'artillerie ennemie s'est montré un modèle de sang-froid et d'énergie. A été blessé en commandant le tir de sa pièce, le 18 février.

Sergent BURGUET et **LEJAILLE** et **Sergent-fourrier ROBINET**, au 10^e d'infanterie : ont été grièvement blessés en conduisant leur section à l'assaut d'un retranchement ennemi.

Caporal AMEN, 17^e d'infanterie : s'est maintenu à un poste très dangereux quoique blessé deux fois par des éclats à la tête. N'a rejoint le poste de secours qu'à une troisième blessure et sur l'ordre formel de son capitaine, après avoir exercé avec beaucoup d'énergie le commandement de son escouade.

Capitaine BORD, 10^e d'infanterie : officier d'une tenue superbe au feu ; fortement constitué et rendu sourd par l'explosion d'un obus éclatant à proximité, n'a consenti à se laisser évacuer que vingt-quatre heures après.

Capitaine LERICQUE, 13^e d'infanterie : a été blessé à la tête de sa compagnie au moment où il donnait des ordres pour le maintien de sa position, alors que les éléments voisins étaient forcés de se replier.

Colonel MIREPOIX, commandant une brigade d'infanterie : officier de haute valeur qui, dans des postes très différents, a rendu depuis le début de la campagne, des services

extrêmement appréciés. A ruiné sa santé en se dépassant sans compter.

Lieutenant-colonel BACQUET, 13^e d'infanterie : a commandé brillamment son bataillon, puis son régiment. Blessé mortellement le 21 février 1915 en conduisant une attaque contre des tranchées ennemis très rapprochées.

Chef de bataillon ANTOINE, état-major du génie d'un corps d'armée : bravoure exceptionnelle, a conduit savamment des travaux de mine qui ont produit tous les résultats attendus.

Chef de bataillon MARCHAL, 10^e d'infanterie : bel officier de troupe, ardent, vigoureux, d'un moral élevé. A parfaitement conduit son bataillon les 17 et 18 février à l'attaque de tranchées ennemis ; s'y est maintenu finalement malgré un bombardement intense et les efforts de l'ennemi pour le reprendre, donnant à tous le plus bel exemple de courage et de ténacité.

Captaine GUNTRER, compagnie 14/15 du génie : d'un courage et d'un dévouement à toute épreuve, a dirigé pendant quatre mois, des travaux de sape et de mine tout à fait remarquables ; est incontesté le premier à l'assaut des retranchements ennemis. Plusieurs fois blessé légèrement.

Captaine BODARD, 13^e d'infanterie : a conduit énergiquement et vaillamment sa compagnie à une contre-attaque et a repris une tranchée qui venait d'être perdue.

Adjudant BLANCHARD, 6^e d'infanterie : alors que l'ennemi avait réussi à pénétrer dans une de nos tranchées, a maintenu ses hommes dans celle qu'il occupait, puis se portant en avant sous une fusillade intense, a repris possession du blockhaus, où il a été tué glorieusement.

Sergent POUILLIEN, 13^e d'infanterie : a donné comme sargent des éclaireurs volontaires de nombreux succès de bravoure. Commandant une équipe de canon Aussen, a été à plusieurs reprises le feu de l'ennemi. Blessé à son poste, n'a consenti à se faire panser et à se retirer qu'après avoir lancé un dernier projectile sur les tranchées ennemis.

Sergent POMPÉE, 30^e d'infanterie : blessé très grièvement le 25 février pendant qu'il jalonait le reste de la file de fer à poser devant les tranchées de sa section. A déjà été cité à l'ordre du corps d'armée pour l'énergie avec laquelle il a participé à une contre-attaque. A fait preuve depuis le début de la campagne de la plus grande bravoure.

Caporal FOURNIER MENEZ, 11^e d'infanterie : parti au début de la campagne, a pris part à différents combats et fut blessé le 5 octobre. Est revenu sur le front comme volontaire, ayant d'être complètement retranché. Dans la nuit du 23 au 24 février, les Allemands ayant fait sauter une mine, s'est précipité dans l'entonnoir à la tête de sa demi-section. A couper le feu sous le feu de l'ennemi, au sauvetage de trois sapeurs du génie enfouis sous les terres éboulées. A commandé pendant dix heures consécutives et sans vouloir se laisser relever, le poste de l'entonnoir.

Lieutenant EON, 6^e d'infanterie : commandait une section de mitrailleuses. Très brillante conduite aux combats des 22, 23 août et 8 septembre. A été très grièvement blessé.

Lieutenant MERIC DE BELLEFON, 6^e rég. d'infanterie : tué le 26 août à la tête de sa section entraînée à l'assaut des positions allemandes, sous un feu violent d'artillerie.

Lieutenant MORIT, 5^e d'infanterie : a montré la plus grande crânerie le 27 août. Est tombé glorieusement devant sa section qu'il entraînait à l'assaut.

Lieutenant ELISSECHE, 6^e d'infanterie : très brillant au feu ; est tombé à la tête de sa section qu'il entraînait en avant, sous un feu violent d'artillerie, le 27 août.

Lieutenant MELY, 11^e d'infanterie : a pris, le 22 août, après la disparition de son capitaine grièvement blessé, le commandement de sa compagnie et l'a vaillamment conduite pendant tout le combat. Dans la défense d'une position, a été remarqué par son intrépidité ; s'est fait tuer sur place plutôt que d'abandonner le terrain qu'il était chargé de garder.

Lieutenant RAQUILLET, 2^e d'artillerie : commande, depuis deux mois, une section de mortiers ; a réussi, au prix des plus grandes difficultés et de grands dangers, à installer ses pièces dans le voisinage des tranchées ennemis et à les servir de jour et de nuit sous un feu souvent violent.

Lieutenant GEREE, 4^e génie : s'est coura-geusement porté dans une galerie au secours d'un caporal et d'un sergent grièvement brûlés par une explosion encaînée ; a pu faire sortir le sergent et, au péril de sa vie, ramener le caporal et le soustraire à une asphyxie certaine.

Sous-lieutenant MOTTE, 13^e d'infanterie : est tombé glorieusement au moment où, de sa propre initiative, il entraînait sa section à la baïonnette contre les Allemands qui débordaient sa compagnie, le 6 septembre.

Sous-lieutenant CLERET DE LANGA-VANT, 6^e d'infanterie : très brillante con-

N° 110. Supplément au Bulletin des Armées de la République.

CITATIONS

(Suite.)

Lieutenant THOMAS, 11^e d'infanterie : a entraîné sa compagnie aux cris de : « Vive la France ! » Malgré une blessure sérieuse au bras est resté au combat jusqu'à la fin de l'action.

Sergent LAURENT, 11^e d'infanterie : est arrivé le premier sur une position fortement défendue. S'est montré bel entraîneur. Blessé ultérieurement.

Sous-lieutenant LEBOCQ, 11^e d'infanterie : a commandé vigoureusement sa compagnie après la mort de son capitaine ; l'a menée à l'assaut et a résisté à plusieurs contre-attaques.

Soldat GUERRIER, 11^e d'infanterie : pendant un bombardement très violent, est resté seul au bout d'une tranchée et a enlevé ses camarades qui se trouvaient à quelque distance en criant : « En avant, les gars, les Boches se sauvent. »

Adjudant-chef BRAULT, 11^e d'infanterie : a assuré la transmission des ordres sous un bombardement violent et a su accomplir plusieurs missions périlleuses avec un sang-froid remarquable.

Chef de bataillon MARTIN, 17^e d'infanterie : commanda très bien son bataillon. Pendant les combats des 22-23 février, s'est emparé avec son bataillon d'un bois occupé et organisé défensivement par les Allemands. A montré, pendant ces deux jours, le plus grand courage et la plus grande énergie.

Sous-lieutenant LAYA, 11^e d'infanterie : offrit d'une grande bravoure. A contribué de la façon la plus énergique à entraîner sa compagnie au cours d'une charge à la baïonnette pendant la nuit. A été blessé pendant cette charge.

Adjudant VEAU, 11^e d'infanterie : a été tué en entraînant sa section à l'assaut.

Adjudant BERTHON, 11^e d'infanterie : quoique blessé à l'état d'abus, a refusé pendant trois jours et trois nuits, de quitter son poste, pour assurer son service dans des conditions particulièrement difficiles. A donné ainsi un bel exemple de sacrifice au devoir.

Adjudant MAGAT, 11^e d'infanterie : maintenu par son calme et son sang-froid l'ordre le plus parfait pendant un bombardement terriblement précis de l'artillerie ennemie.

Lieutenant KEKLEN, 11^e d'infanterie : a fait preuve de courage en entraînant sa troupe à l'assaut avec la plus grande vigueur et la plus grande énergie.

Sergent BRUNARD, 12^e d'infanterie : a été blessé grièvement, en entraînant ses hommes à l'assaut d'une tranchée.

Soldat SORIEUL, 12^e d'infanterie : agent de liaison, a porté sans hésitation des ordres, malgré le feu le plus violent, s'est ensuite porté à l'assaut et a été tué.

Sergent RONNE, 12^e d'infanterie : s'était déjà signalé, en s'offrant pour exécuter des patrouilles audacieuses ; est mort bravement en entraînant ses hommes à l'assaut.

Adjudant LIVOIS, 12^e d'infanterie : très brave sous-officier. A été tué en entraînant sa section à l'assaut, pendant une charge à la baïonnette.

Sergents RAVARY et BOURDAIS, 12^e d'infanterie : se sont offerts pour aller reconnaître des positions ennemis, s'en sont approchés jusqu'à 50 mètres et ont été blessés.

Sergent BRETON, 12^e d'infanterie : chargé, avec sa section de collaborer aux travaux de défense avec un détachement du génie et, l'officier du génie ayant été mis hors de combat, a pris la direction du travail qu'il a achevé entièrement.

Sergent THOUZE, 12^e d'infanterie : pendant une charge à la baïonnette, son chef de section ayant été blessé, a pris le commandement et l'entraînement.

Cycliste MARTIN, 12^e d'infanterie : en campagne depuis le début de la guerre, a toujours fait son devoir. Le 19 février, a été tué dans une charge à la baïonnette, au cours de laquelle il avait voulu suivre son colonel.

Soldat PIOGER : au combat du 19 février, surpris par un détachement ennemi, a fait exécuter immédiatement un feu à volonté et a entraîné son escouade au cri de : « En avant ! »

Sergent CRIBIER : a, par sa ténacité et son énergie, maintenu ses hommes sous un feu violent et coopéré activement à la conservation de la position conquise.

Soldat HELLEN : au combat du 19 février, a montré de la bravoure jusqu'à la témérité.

Sergent OSTERMANN, 12^e d'infanterie : officier d'administration ayant demandé à servir dans l'infanterie et devenu commandant de compagnie malgré un feu violent.

Soldat SALMON, 12^e d'infanterie : a toujours donné le plus bel exemple de bravoure et de sang-froid. A été grièvement blessé.

Soldat BRAQUEMONT : a contribué par son exemple, à entraîner une section en ayant sous le feu.

Soldat GASNIE: s'est proposé pour porter des renseignements, au combat du 19 février, et a accompli sa mission à plusieurs reprises sous un feu des plus violents.

Soldat RADIGUE: s'est offert spontanément comme agent de liaison, a rempli son rôle dans des conditions très délicates sous un feu des plus violents.

Soldat BRIERE: s'est toujours offert spontanément dans le service de patrouilles et a montré le plus grand mépris de la mort chaque fois qu'il s'est agi d'aborder l'ennemi. **Caporal LAIGNEAU**: le chef de la section de mitrailleuses ayant été tué, a pris le commandement de la section et a fait preuve d'initiative, de courage et de mépris de la mort sous un feu des plus violents.

Soldat VARENNE: est arrivé un des premiers sur la position à conquérir, le 19 février, sous un feu très violent. A montré le plus grand mépris de la mort.

Soldat VERANI: est arrivé un des premiers sur la position à conquérir, le 19 février, sous un feu très violent. A montré le plus grand mépris de la mort.

Soldat BOUDERIAT: sur deux théâtres d'opérations successifs, s'est dépassé sans compter à la tête d'une division. Malade, n'a quitté son commandement que sur ordre.

Général de brigade SILVESTRE: commandant de la compagnie.

Caporal GALAINE: a conduit son escouade au feu avec un magnifique esprit de décision. A donné à ses hommes un exemple digné de tout éloge.

Soldat infirmier SCHWARZ: a montré le plus grand dévouement à relever les blessés malgré un grand surmenage et les dangers qu'il courait.

Adjudant NOYER: a montré depuis le début de la campagne, la plus grande bravoure; toujours prêt à assurer une mission périlleuse; s'est particulièrement distingué le 19 février, à l'attaque des positions allemandes.

Adjudant LE COZ: a pris part à tous les combats depuis le début de la campagne en qualité de mitrailleur, a montré en toutes circonstances beaucoup de bravoure, d'entrain, de sang-froid et de mépris du danger.

Caporal GOUPIL: pris part à la campagne jusqu'au 23 septembre 1914. Blessé très grièvement à l'abdomen au milieu de deux de ses camarades tués et huit autres blessés, a continué le feu de la mitrailleuse pendant un quart d'heure jusqu'au moment où il s'est évadé. Revenu sur le front au mois de décembre.

Lieutenant THEBAULT: a élevé sa compagnie à l'assaut d'une tranchée ennemie, a mené une partie de ses hommes jusqu'aux réseaux de fil de fer et les y a maintenus sous une violente fusillade. A été tué.

Sous-lieutenant GUICHARD: a mené une partie de sa compagnie à l'assaut d'une tranchée allemande, l'a maintenue à 100 mètres de cette tranchée sous une violente fusillade. A été tué.

Sergeant LEROY: a élevé sa compagnie à l'assaut d'une tranchée ennemie. A pris, après la mise hors de combat des officiers de sa compagnie, le commandement des fractions arrêtées à 100 mètres de la tranchée ennemie et les y a maintenus jusqu'à la nuit tombante.

Adjudant LEGENDRE: a, sous un feu très violent d'obus et de bombes, par sa ténacité et son courage, force l'ennemi à évacuer une tranchée.

Soldat AUFRONT: s'est élancé spontanément sur le parapet d'une tranchée occupée par les Allemands qui lançaient des grenades et des bombes. Les a forcés, par son tir à bout portant, à abandonner leurs positions. Fût blessé à ce moment d'une balle à l'épaule.

Caporal PROVOST, 10^e d'infanterie: n'a cessé, depuis le début de la campagne, de faire preuve du plus grand courage et du plus grand sang-froid. Notamment le 27 février, est sorti le premier de sa tranchée, entraînant sa troupe à l'assaut d'une position ennemie. N'est revenu à l'arrière que sur l'ordre du commandant de sa compagnie.

Sergeant DEMORE, 10^e d'infanterie: n'a cessé depuis le début de la campagne de faire preuve du plus grand sang-froid et du plus grand courage. A déjà été cité à l'ordre du régiment. Est sorti le premier de la tranchée pour se lancer à l'assaut d'une tranchée ennemie, montrant le plus bel exemple à ses hommes.

Adjudant PILPAY, 10^e d'infanterie: fait preuve du plus grand courage, du plus grand zèle, de beaucoup d'entrain et d'un dévouement illimité depuis le commencement de la campagne. Du 26 février au 3 mars 1915, a porté de jour et de nuit, les ordres du chef de bataillon sous un feu extrêmement violent avec un calme admirable.

Sergeant LEBRUN, 103^e d'infanterie: sous-officier remarquable qui a donné, depuis le début de la campagne, des preuves répétées du plus brillant courage; toujours prêt pour les missions difficiles et périlleuses, tireur émérite; a tué ou blessé de nombreux Allemands.

LÉGION D'HONNEUR

Sont nommés dans la Légion d'honneur:

Au grade de commandeur.

Général de division BOURDERIAT: sur deux théâtres d'opérations successifs, s'est dépassé sans compter à la tête d'une division. Malade, n'a quitté son commandement que sur ordre.

Général de brigade SILVESTRE.

Au grade d'officier.

Lieutenant-colonel DROUIN, 3^e d'infanterie: excellent chef de corps, inscrit au tableau pour officier de la Légion d'honneur pour faits de guerre au Maroc. Continue à rendre des services signalés comme chef de corps.

Colonel BRISSAUD-DES-MAILLET, commandant une brigade de chasseurs: officier supérieur de la plus haute distinction. D'une activité intellectuelle et physique remarquable, parmi les plus vaillants et les plus brillants au feu, exerçant sur sa troupe un empire irrésistible.

Chef de bataillon ALLÉHAUT, 20^e d'infanterie (actuellement chef d'état-major d'une division): a conduit avec la plus grande hardiesse et le plus grand courage son bataillon à l'attaque d'une position allemande très fortement organisée. S'est emparé de cette position, dont il a su maintenir la possession, dans une situation critique, le 23 décembre.

Chef de bataillon PRADAL, 25^e d'infanterie: excellent officier, énergique, plein de cœur et d'un dévouement à toute épreuve. S'est montré depuis le commencement de la campagne chef avisé, ferme et d'une grande expérience. Très belle attitude au feu, particulièrement aux combats des 27 et 28 septembre où, violemment contumace, il a refusé de se laisser soigner pour continuer à exercer son commandement.

Colonel CAMORS, 105^e d'infanterie: depuis le début de la campagne commande son régiment avec une rare énergie. D'une bravoure incontestée, il a une grande autorité sur les hommes qui le suivraient, n'importe où. A été cité le 12 septembre à l'ordre de l'armée pour avoir vaillamment commandé son régiment dans les combats du 11 au 21 août.

Au grade de chevalier.

M. LEROY, commissaire de police, chef de service à l'état-major d'une armée: affecté à une armée en qualité de commissaire, chef de service, a non seulement apporté dans l'exécution de sa mission le zèle et l'esprit de sacrifice dont il avait fait preuve au cours d'une longue carrière, mais a poussé ces qualités jusqu'aux plus extrêmes limites de l'énergie humaine. A tenu à remplir personnellement les missions les plus périlleuses et a souvent apporté par sa présence et son exemple un véritable réconfort aux combattants.

M. HARREGUY, commissaire de police, chef de service à l'état-major d'une armée: affecté à une armée en qualité de commissaire de police, chef de service, s'est acquitté de ses fonctions avec un zèle, un dévouement et un succès remarquables. A donné à maintes reprises à son personnel l'exemple de la bravoure et du sang-froid sous le feu.

Lieutenant-colonel VALLET, 5^e tirailleurs de marche: commande son régiment de tireurs depuis le début des opérations avec une activité inlassable, faisant preuve dans les circonstances les plus critiques de bravoure et d'abnégation.

Général de brigade LACOTTE: blessé le 31 août. Rend les services les plus distingués depuis le mois de novembre dans le commandement de sa brigade.

Lieutenant-colonel POPIS, 7^e d'infanterie: officier d'une énergie et d'un sang-froid remarquables. Ne cesse en outre depuis le début de la campagne de donner des preuves de très réelles qualités militaires. Au cours des dernières opérations, s'est distingué notamment le 1^{er} février en portant lui-même une mitrailleuse à quelques mètres d'une tranchée ennemie et le 17 février en lançant sa compagnie à l'assaut d'une tranchée où il a réussi à prendre pied et à progresser malgré le feu très violent de l'ennemi. A déjà été l'objet de deux citations à l'ordre de l'armée.

Lieutenant-colonel SCHUHLER, 23^e d'infanterie: a pris avec son régiment une partie active aux combats du 22 au 30 octobre et a reçu le témoignage de la satisfaction des généraux, commandant la division et la bri-

gade, sous les ordres desquels il était placé pour les brillantes qualités qu'il a montrées dans les combats et le service des tranchées.

Colonel DEHAY, commandant une brigade d'infanterie: s'est distingué par son courage dans les différents combats auxquels il a pris part et par les brillantes qualités qu'il a montrées dans le commandement de sa brigade. A été blessé.

Colonel ANCET, commandant une brigade d'infanterie: officier supérieur de tout premier ordre. Placé à un des commandements les plus difficiles du front, n'a cessé de donner à tous l'exemple du courage, de l'énergie dans les circonstances les plus critiques. A fait de son régiment un outil de combat dont il peut tirer ce qu'il voudra.

Colonel MATHIEU, commandant une brigade d'infanterie: officier supérieur de grande valeur intellectuelle et morale qui commande actuellement une brigade avec une incontestable autorité.

Lieutenant-colonel STEINMETZ, 312^e d'infanterie: a pris part à de nombreuses campagnes aux colonies. S'est acquis de nouveaux titres par ses services dans la campagne actuelle.

Lieutenant-colonel BARRAUD, 34^e d'infanterie: excellent chef de corps. Grièvement blessé en conduisant le 29 août, son régiment à l'attaque.

Colonel ESCALLON, commandant une brigade d'infanterie: s'est brillamment comporté pendant toute la campagne comme chef de détachement et comme chef de corps. Grâce à son énergie un village cerné et déjà occupé en partie par l'ennemi fut repris et 160 Allemands furent faits prisonniers.

Chef de bataillon PROTET, 157^e d'infanterie: a fait de nombreuses campagnes aux colonies. S'est acquis de nouveaux titres dans la campagne actuelle. Blessé le 27 août, a rejoint le front aussitôt guéri.

Chef de bataillon ALLÉHAUT, 20^e d'infanterie (actuellement chef d'état-major d'une division): a conduit avec la plus grande hardiesse et le plus grand courage son bataillon à l'attaque d'une position allemande très fortement organisée. S'est emparé de cette position, dont il a su maintenir la possession, dans une situation critique, le 23 décembre.

Capitaine LOUVEAU, 88^e d'infanterie: a brillamment mené l'assaut de deux tranchées allemandes dont il s'est emparé dans la journée du 3 janvier. Au feu depuis le premier jour à toujours vigoureusement mené sa compagnie et a pris part à tous les combats.

Capitaine CARRÉ, 151^e d'infanterie: sa compagnie ayant été amenée à s'écartez de ses tranchées à la suite de l'explosion de fourneaux de mines suivies du jet de bombes aveuglantes et d'une attaque allemande, a fait preuve du plus grand dévouement et a contribué à leur succès.

Capitaine VILLEMOT, 23^e d'artillerie: officier de réserve de haute valeur.

Cité à l'ordre de l'armée pour sa bravoure et sa résolution. Pendant le combat du 2 mars, blessé à son poste d'observation par éclats d'obus à la main et à la cuisse, a volontairement conservé le commandement de sa batterie jusqu'à la fin du combat et ne s'est rendu au poste de secours qu'après avoir appelé à lui l'officier destiné à le remplacer et lui avoir donné toutes les indications nécessaires au bon fonctionnement de sa batterie.

Capitaine LAFOSSE, 151^e d'infanterie: sa compagnie ayant été amenée à s'écartez de ses tranchées à la suite de l'explosion de fourneaux de mines suivies du jet de bombes aveuglantes et d'une attaque allemande, a fait preuve du plus grand dévouement et a contribué à leur succès.

Soldat LEFEVRE, 106^e d'infanterie: a donné les plus grandes preuves d'énergie et d'acharnement au drapéau. Faît prisonnier, s'est évadé pour rejoindre le front. Etant malade, a refusé de se laisser évacuer pour prendre part à l'attaque prescrite à son régiment; a été blessé au cours de cette attaque.

Sergeant LAUTIER, 58^e d'infanterie: nommé au commandement de la compagnie depuis la veille, le 20 février, était en première ligne pour les deuxièmes et troisièmes attaques; a, chaque fois, brillamment enlevé sa compagnie au cours de l'attaque, sous le feu des mitrailleuses; a vu tomber mort son adjudant qui le suivait, lui a enlevé ses papiers et a repris immédiatement la tête de sa compagnie; a constamment fait preuve de la plus grande bravoure et de la plus belle crânerie.

Soldat CANTIER, clairon au 6^e bataillon de chasseurs: a montré le plus beau courage dans les combats livrés par le bataillon et en dernier lieu à l'attaque du 17 février.

Cavaliere BOISSAY, 8^e rég. de chasseurs: gravement blessé par un obus qui venait de tuer l'officier qu'il accompagnait a, par son attitude, donné un magnifique exemple de courage, de dévouement et de sentiment du devoir qui a vivement impressionné tous ceux qui en ont été les témoins, en exaltant leur moral de la façon la plus heureuse.

Maréchal des logis DESOIL, 22^e dragons: son chef de section ayant été grièvement blessé, a pris le commandement de la section et a su maintenir au combat sous un feu violent; dans un combat de nuit, a donné un bel exemple d'intrepétidité en entraînant ses hommes sur ses ordres.

Soldat GONDAREAU, brancardier au 58^e d'infanterie: brancardier de compagnie. Après le combat du 21 février a recueilli les blessés et quelques morts. A prolongé son service après avoir été blessé. A reconnu tous les corps restés entre les deux lignes ennemis distantes de cent mètres et a pu ensuite attester que tous les blessés étaient ramenés.

Sergeant-major AMAN, 131^e d'infanterie: le 16 février, arrivé à proximité d'une mitrailleuse ennemie, reçut plusieurs projectiles dans les jambes et dans les bras; conserva néanmoins le commandement de sa section et ne l'abandonna qu'au moment où épuisé il tomba sans connaissance.

Sergeant GALLET, 4^e génie: commandant une section du génie, placée en tête d'une colonne d'assaut, s'est élancé en avant sous un feu violent entraînant par son courage tout son détachement. A pénétré le premier dans les tranchées ennemis; blessé grièvement d'une balle, n'a cessé de donner à ses hommes la plus belle énergie.

Sergeant GUERRE, 151^e d'infanterie: au cours des attaques allemandes du 1^{er} mars 1915, où tous les officiers de sa compagnie avaient été blessés, a, de lui-même, organisé et défendu un barrage qui a arrêté net l'ennemi et quoique blessé est resté à son poste, refusant de se faire évacuer.

Sergeant JAUGET, 151^e d'infanterie: n'a cessé de donner à ses hommes le plus bel exemple de courage et d'entrain au cours d'une violente attaque ennemie, a su les maintenir pendant toute une journée en terrain découvert sous le feu le plus violent; au cours de la contre-attaque, est entré le premier dans la tranchée occupée par les Allemands.

s'est révélé comme un véritable conducteur d'hommes. A, par son action habile et énergique, repoussé une contre-attaque allemande qui avait pénétré dans nos lignes et a opéré d'une façon telle que 1 officier, 2 sous-officiers et une quinzaine d'hommes sont restés prisonniers entre nos mains.

Lieutenant BABB (William), 314^e d'infanterie: étant à son poste téléphonique, a été frappé par un obus qui l'a grièvement blessé; ayant la mâchoire fracassée et une épaule et un bras fracturés, a eu l'énergie de communiquer le renseignement important qu'il voulait transmettre.

Capitaine AUGÉ, 18^e d'artillerie: grièvement blessé le 8 septembre au poste de commandement où il était resté sous une pluie de mitrailleuses et très judicieuses observations, fourni au commandement de précieux renseignements. Repéré par l'artillerie ennemie, est resté seul à son poste sous une pluie d'obus pour téléphoner lui-même le résultat de ses observations.

Capitaine de réserve BOAS, état-major d'une division d'infanterie: a fait preuve, en toutes circonstances, du plus beau sang-froid et d'un remarquable courage, sollicitant à maintes reprises l'honneur d'être désigné pour les missions les plus périlleuses. Blessé très grièvement le 10 mars 1915, en se portant, malgré un violent bombardement, dans la tranchée la plus avancée pour observer de près près la position de l'ennemi.

Lieutenant de cavalerie CHAPELET, observateur en avion: officier ardent et brave, a exécuté de nombreuses reconnaissances et photographies dans des circonstances difficiles. Le 17 décembre 1914, notamment, il a pris des croquis de la position ennemie, par un temps très dur et sous le feu nourri de batteries spéciales. Le 12 mars courant, il est parti, par un temps brumeux, jeter des bombes sur les cantonnements allemands et est revenu de nuit.

Chef de bataillon ALLÉHAUT, 20^e d'infanterie (actuellement chef d'état-major d'une division): a conduit avec la plus grande hardiesse et le plus grand courage son bataillon à l'attaque, sous la tête d'un officier, et a, volontairement conservé

Sergent TAVERNE, 151^e d'infanterie : ses officiers ayant disparu, a pris le commandement de la compagnie dans des conditions très difficiles. Par son énergie, son entraînement et son bel exemple, il l'a maintenue pendant toute une journée sous un feu violent et en terrains découverts, puis la nuit venue, l'a conduite à l'assaut d'une tranchée allemande dont il s'est emparé.

Soldat MACE, 162^e d'infanterie : soldat d'un courage remarquable, a pris part à la contre-attaque du 1^{er} mars à côté du commandant de la compagnie portant les ordres et renseignements en terrain découvert à de multiples reprises, malgré la fusillade et les bombes. A toujours fait l'admiration de tous, notamment le 16 décembre lors de l'attaque d'un fortin.

Caporal LAURENCOT, 2^e de marche du 1^{er} étranger : jeune français, engagé volontaire, qui a donné pendant six mois le plus bel exemple d'attachement au devoir et de discipline. Très grièvement blessé au crâne quand il plaçait une sentinelle de son escouade au poste d'écoute en avant de nos lignes.

Caporal RONDON, 40^e d'infanterie : faisant fonctions de sergent, s'est porté résolument en tête de sa demi-section ; a fait preuve du plus grand courage et, par son exemple, a entraîné ses hommes à l'assaut ; a été blessé de trois balles à la cuisse.

Adjudant CLAVEL au 112^e d'infanterie : n'a cessé, depuis le début de la campagne, de se signaler dans toutes les affaires auxquelles le régiment a pris part. Chargé notamment, le 16 février, de conduire une petite colonne d'attaque à l'assaut d'une tranchée ennemie, y a pénétré le premier, s'en est emparé sur une longueur de 80 mètres malgré une avalanche de bombes et de grenades : a résisté à deux contre-attaques, a réussi finalement à conserver le terrain acquis. A fait, en cette circonstance, preuve d'un tel courage et d'une si grande autorité qu'il a mérité de voir son nom donné spontanément par ses hommes à la tranchée conquise.

Sergent GUIRAL, 112^e d'infanterie : a demi enseveli par l'explosion d'une mine d'attaque, s'est dégagé sans aucun secours et s'est substitué dans le commandement d'une des fractions à son officier blessé. A organisé sous un feu particulièrement violent l'excavation creusée par la mine et s'y est maintenu malgré deux contre-attaques.

Soldat TEXIER, 112^e d'infanterie : agent de liaison du capitaine, a demandé à se faire remplacer, pour prendre part à l'attaque du 16 février. S'est élancé un des premiers sous la fusillade et sous les bombes en criant : « En avant les pollus ! » A entraîné ses camarades par son exemple et a pris pied à leur tête dans la tranchée ennemie. A été blessé.

Sergent LEGAL, 40^e d'infanterie : a brillamment conduit sa demi-section à l'attaque, et le lendemain matin, lors d'une contre-attaque ennemie, a maintenu énergiquement ses hommes dans la tranchée conquise, bien qu'ayant affaire à des forces très supérieures ; a été blessé au cours de cette action.

Sergent SABATIER, 58^e d'infanterie : a continué à se porter à l'assaut après avoir reçu une blessure. A fait preuve de sang-froid en maintenant trois heures sous un feu violent la section privée de son chef.

Soldat MONTAGNE, 85^e d'infanterie : d'une activité et d'une bravoure remarquables. Donnant toujours l'exemple de l'entrain et de la gaieté. A pris part à tous les coups de main qui ont été tentés dans la période du 15 au 24 février. Etais en tête d'un groupe chargé de bouleverser un barrage allemand. A été blessé grièvement en lançant des grenades. Amputé du bras droit au-dessus du poignet. A continué au milieu de ses souffrances à conserver la même gaieté.

Sergent GASTON, 4^e tirailleurs : s'est particulièrement fait remarquer par son énergie et sa bravoure à la tête de sa demi-section lors de l'attaque du 2 mars. Blessé légèrement, est allé se faire panser seulement quand l'attaque a été repoussée. Déjà blessé le 30 août 1914.

Soldat SIBOLD, 37^e d'infanterie : ancien légionnaire ayant 15 ans de services et 15 campagnes. Engagé pour la durée de la guerre, a montré en toutes circonstances le plus grand courage. A été blessé une première fois en emportant le corps de son capitaine sous le feu de l'ennemi. Revenu au front, a été blessé une deuxième fois de treize éclats d'obus. A peine guéri a refusé un congé de convales-

cence pour reprendre sa place dans le rang. Vient d'être grièvement blessé d'une balle à la tête étant de faction dans la tranchée. N'a cessé d'être un modèle de courage et d'entrain pour tous ses camarades.

Soldat BONNOT, 35^e d'infanterie : blessé le 19 septembre et revenu sur le front, a de nouveau été blessé gravement dans la nuit du 22 au 24 février par une balle reçue à la jambe en posant des chevaux de frise sur un point dangereux et très rapproché des lignes ennemis. A toujours fait preuve d'un grand courage et d'une rare énergie dans l'accomplissement de missions périlleuses. Vient d'être amputé de la jambe.

Maréchal des logis VITRY, 1^{er} d'artillerie de montagne : a fait continuer le feu de sa section sous un tir violent et encadré d'obusiers de 105 et a été très grièvement blessé. A donné depuis le début de la campagne de nombreux exemples de bravoure.

Sergent AUBERT, 4^e tirailleurs indigènes : s'est particulièrement distingué le 6 novembre et le 30 décembre où il a été légèrement blessé. Le 27 février 1915, en faisant exécuter des travaux dans les tranchées de 2^e ligne, a été atteint de plusieurs blessures extrêmement graves par éclats d'obus.

Soldat COLPIN, 4^e d'infanterie : excellent soldat, remarquable de courage. Dans la nuit du 2 au 3 mars, marchant comme grenadier à la tête d'une section qui devait enlever une tranchée, a sauté le premier dans cette tranchée et en lançant des pétards a déterminé la fuite des Allemands et a entraîné ses camarades. Déjà blessé le 25 septembre.

Adjudant BOUSQUET, 7^e d'infanterie : le 5 mars, a sauté le premier dans une tranchée ennemie, a tué de sa main le capitaine de la compagnie.

Soldat DEYMA, 7^e d'infanterie : le 5 mars, a pénétré un des premiers dans une tranchée ennemie et a tué de sa main plusieurs Allemands et l'officier qui venait de lui couper un doigt.

Caporal DELINIÈRE, 110^e d'infanterie : le 17 février, après la prise d'une position ennemie envoyée en reconnaissance dans un boyau, a surpris cinq Allemands, en a tué deux et a ramené les trois autres prisonniers.

Brigadier MATHIEU DE VIENNE, 8^e d'artillerie : éclaireur depuis le début de la campagne, a fait preuve de courage et de dévouement dans toutes les affaires, offrant toujours pour les postes périlleux. Très grièvement blessé à la tête, le 8 septembre, n'est pas encore remis des suites de sa blessure.

Adjudant-chef GILIBERT, 5^e tirailleurs de marche : sous-officier ancien de services et de campagnes. S'est distingué au combat du 30 août où il a été sérieusement blessé. A rejoint aussitôt guéri.

Sergent DURUAL, 3^e de marche de tirailleurs algériens : en campagne depuis le début des hostilités. Blessé le 15 septembre, a refusé de se laisser panser avant la fin du combat, a continué à assurer son service. Le 15 novembre, au cours d'une violente attaque allemande, a maintenu sa section. Le 15 décembre, a pris le commandement de sa compagnie dans des circonstances critiques et l'a remarquablement dirigée.

Caporal MESSAOUDI (Saïdi ben Rabat), 3^e tirailleurs algériens : le 13 novembre, sous un feu très meurtrier de l'ennemi, s'est porté au secours de son capitaine mortellement blessé et a assuré son transport au poste de secours. Caporal très énergique, d'une inaltérable bonne humeur.

Caporal LAISSAOUI (Saïdi ben Mahfoud), 3^e tirailleurs algériens : le 14 décembre, dans une charge à la baïonnette dirigée contre les tranchées allemandes, est arrivé sur l'ennemi le premier de son peloton, entraînant tous ses camarades, a fait preuve en l'occasion d'un courage exceptionnel.

Caporal NEDJARI (Saïdi ben Mohamed), 3^e tirailleurs algériens : blessé le 22 août, est resté sur la ligne de feu et a continué à combattre. Blessé à nouveau le 20 septembre, a rejoint aussitôt qu'il a été capable de marcher. Excellent caporal, plein d'entrain et de courage.

Tirailleur SAFI ben Lakdar, 3^e tirailleurs algériens : excellent soldat toujours prêt à aller de l'avant. A été atteint de 2 blessures pendant la campagne actuelle le 15 septembre et le 16 novembre.

Tirailleur LOUZZABI (Aissa ben Atallah ben Abdelkader ben Haouari), 3^e tirailleurs

algériens : le 29 août, la compagnie se trouvant prise entre le feu de l'ennemi et celui d'une compagnie de tirailleurs, s'est présenté comme volontaire pour aller faire cesser le feu de cette dernière, faisant preuve d'un grand courage et d'un réel mépris du danger. Blessé grièvement le 15 septembre, est revenu sur le front à peine guéri.

Tirailleur RAIL (M. hamed), 3^e tirailleurs algériens : deux blessures de guerre, le 15 septembre à l'aine gauche, blessé le 5 novembre au bras droit, est revenu aussitôt guéri ; soldat plein d'entrain.

Sergent CHAPOTEAU, 4^e d'infanterie : sous-officier d'un rare courage, fait preuve à tout instant d'une endurance et d'un courage au-dessus de tout éloge. Sans prendre un moment de repos, s'est à diverses reprises porté aux points critiques pour ranimer le courage et la confiance de ses soldats, faisant lui-même le coup de feu debout sur les tranchées, étonnant hommes et gradés par son mépris du danger. Au cours de l'attaque du 3, s'est offert spontanément pour lancer d'un point dangereux des pétards de mélinite sur les tranchées allemandes, ce qui permit la progression d'une compagnie. Au cours de cette même attaque, a su par son énergie, maintenir ses hommes sur la position conquise, au moment d'une contre-attaque.

Brigadier FAVROT, 17^e dragons : a été blessé en secondant son officier de peloton dans une reconnaissance exécutée dans des conditions particulièrement périlleuses et fait prisonnier après une énergique défense. A été cité à l'ordre de l'armée.

Cavaliere JARICOT, 17^e dragons, détaché à un groupe d'auto-canons : le 30 octobre, étant chef de pièce d'une auto-mitrailleuse et ayant reçu l'ordre d'attaquer une mitrailleuse allemande placée à l'entrée d'un village, a fait avancer, malgré un feu violent d'infanterie et de mitrailleuses, sa voiture jusqu'à 100 mètres de la barricade ennemie, a ouvert le feu avec un courage et un sang-froid remarquables. A été blessé à la poitrine d'une balle et à la figure de plusieurs éclats dont l'un a entraîné la perte d'un œil.

Cavaliere GATILLE, 12^e hussards, détaché à un groupe d'auto-canons : le 30 octobre, chargeur d'une mitrailleuse qui, devant attaquer une mitrailleuse allemande placée à l'entrée d'un village, s'est élancé sous un feu violent d'infanterie et de mitrailleuses jusqu'à 100 mètres de la barricade ennemie, a rempli avec le plus grand soin ces fonctions jusqu'au moment où il a été grièvement blessé d'une balle dans la poitrine et de plusieurs éclats au visage.

Adjudant HASSELVANDER, 132^e d'infanterie : a commandé sa section avec la plus grande énergie à l'attaque du 21 février et pendant l'organisation du terrain conquisé.

Adjudant BOUGEARD, 67^e d'infanterie : a couru depuis le début de la campagne les plus hautes qualités militaires. A été blessé le 6 septembre. Pendant les combats des 20 et 21 février, a maintenu sa section dans une situation des plus difficiles ; a repoussé toute la nuit les tentatives de contre-attaques.

Adjudant ESPAGNE, 46^e d'artillerie : remarquable chef de section qui a fait preuve sous le feu, en toutes circonstances, d'un sang-froid exceptionnel. A été blessé grièvement le 19 février.

Marechal des logis MELINETTE, 46^e d'artillerie : excellent chef de pièce qui, sous les rafales les plus violentes de l'artillerie ennemie, s'est montré un modèle de sang-froid et d'énergie. A été blessé en commandant le tir de sa pièce le 18 février.

Caporal AMEN, 17^e d'infanterie : d'une bravoure remarquable, s'est maintenu à un poste très dangereux quoique blessé deux fois. N'a rejoint le poste de secours qu'après une troisième blessure et sur l'ordre formel de son capitaine.

Sergent ROBERT, 227^e d'infanterie : grièvement blessé au combat du 1^{er} octobre en cherchant à entraîner ses hommes au moment où on rapportait le corps de son capitaine, mortellement blessé, en leur criant : « Mes amis, vengeons notre capitaine ». A été atteint d'une blessure au visage qui lui a fait perdre complètement l'œil gauche, lui a perforé la voûte palatine et l'a horriblement défiguré.